



UN RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS

SANITAIRES MÉDICO-SOCIAUX

AU PLUS PROCHE DE LA POPULATION

L'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, notre offre	2
Nos temps forts	4
Projet d'entreprise, nos engagements, nos actions	6

Page
14

LES PÔLES SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX

Pôle Gériatrique Rennais – 35	16
La Tourmaline – 44	18
Kerampir – 29	20

Page
22

LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

Le Bois Rignoux – 44	24
Jean Tanguy – 29	26
Korn Er Houët – 56	28
L'Escale & La Thébaudais – 35	30
Le Chillon – 49	32

Page
34

LES ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAUX

L'Alouette – 85	36
La Tourmaline – 44	38
Pôle Gériatrique Rennais – 35	40
Kerampir – 29	42

Page
44

GOVERNANCE ET ORGANISATION

Organigramme	46
Conseil	47
Commission des établissements	48
Commission budgétaire	49

Directeur de la publication : Sébastien Levavasseur • **Crédits photographiques** : Contextes, Sébastien Bégaud • **Illustrations** : Sophie Lemonnier, (pictos pages 2, 7 conçus par Freepik, Vectors Market, et distribués par Flaticon) • **Réalisation** : Direction régionale Ugecam Bretagne Pays de la Loire, Sébastien Bégaud • **Impression** : CARSAT Pays de la Loire, 2 Place de Bretagne, 44932 Nantes

2018 ou les voies exigeantes de l'avenir

L'année 2018 constitue un jalon majeur dans l'histoire de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, et ce, à plus d'un titre. Elle marque en premier lieu le début de la nouvelle convention d'objectif et de gestion liant l'Assurance Maladie à l'État jusqu'en 2022, et qui, pour le Groupe UGECAM, se dote d'enjeux particulièrement prégnants.

Face aux conclusions de la Cour des Comptes dans son rapport de septembre 2017, mettant en cause la légitimité et l'intérêt du rattachement des établissements du groupe UGECAM à l'Assurance Maladie, le Directeur Général de la CNAM, a, au contraire, réaffirmé le rôle et le bien-fondé de cette dernière à s'inscrire en tant qu'opérateur de santé. Ce faisant, il s'est également engagé à normaliser les financements du groupe par l'abandon progressif de l'intervention du Fonds National de Gestion Administrative

dans les ressources mises à dispositions des UGECAM et à assurer leur retour à l'équilibre financier d'ici fin 2022.

Les exigences qui en résultent pour les UGECAM sont fortes, en particulier pour les Unions, qui, à l'instar de la nôtre, connaissent une situation déficitaire depuis plusieurs années.

Les efforts structurels à engager sont nombreux et constituent un des marqueurs primordiaux de l'année 2018 avec entre autres :

- le lancement de négociations capitales autour de l'aménagement du temps de travail au sein de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire,
- un projet crucial de redynamisation de l'activité, en particulier au niveau du Pôle Gériatrique Rennais, établissement dont le redressement financier est primordial pour l'avenir de l'Union. Ce projet passe notamment par un repositionnement stratégique de la structure et un nouveau modèle de gouvernance médicale.

2018, c'est aussi le début de la nouvelle mandature du Conseil, qui a vu la réélection du Président RISTORI dans ses attributions, et qui, en raison des enjeux relatifs à l'avenir de l'Union, implique plus que jamais une collaboration de qualité entre la Direction et les Conseillers.

Par ailleurs, l'année aura été marquée par le lancement opérationnel des trois chantiers majeurs dans lesquels l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire est engagée depuis fin 2017 : finalisation des aspects juridiques et organisationnels du dossier de création du Pôle de Réadaptation de Cornouaille ; acquisition auprès de la CARSAT des Pays de la Loire du futur terrain d'implantation du Chillon sur le site des Capucins à Angers ; lancement des procédures de marchés publics dans le cadre de ces opérations immobilières, notamment celle de l'Escale - Thébaudais...

Enfin (et surtout !), 2018 aura confirmé la qualité de l'investissement des personnels de l'Union (que ce soit au siège comme en établissements), ainsi que les très nombreux projets qui sont développés chaque jour au bénéfice des patients et des usagers de nos structures, et dont je vous invite à prendre connaissance à travers la lecture du présent rapport d'activité...

Sébastien Levavasseur
Directeur Général



ÉDITO

NOTRE OFFRE EN BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

Un organisme privé à but non lucratif

L'UGEAM⁽¹⁾ Bretagne Pays de la Loire assure une mission de service public bâtie sur les valeurs socle de l'Assurance Maladie : égalité, solidarité, accessibilité.

L'UGEAM Bretagne Pays de la Loire gère dix établissements sanitaires et médico-sociaux relevant de l'Assurance Maladie. Garante de ses valeurs, l'accès et la continuité des soins pour tous, elle oriente, organise et développe les activités des établissements en cohérence avec les besoins de leurs territoires de santé.



10644
usagers
pris en charge

1374
lits et places

1210
professionnels
établissements
et direction régionale⁽²⁾
(équivalent temps plein)

9
budgets
sanitaires
4
budgets
médico-sociaux

107
millions d'euros
de chiffre
d'affaires

L'UGEAM BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE FAIT PARTIE DU GROUPE UGECAM, UN GROUPE DE L'ASSURANCE MALADIE

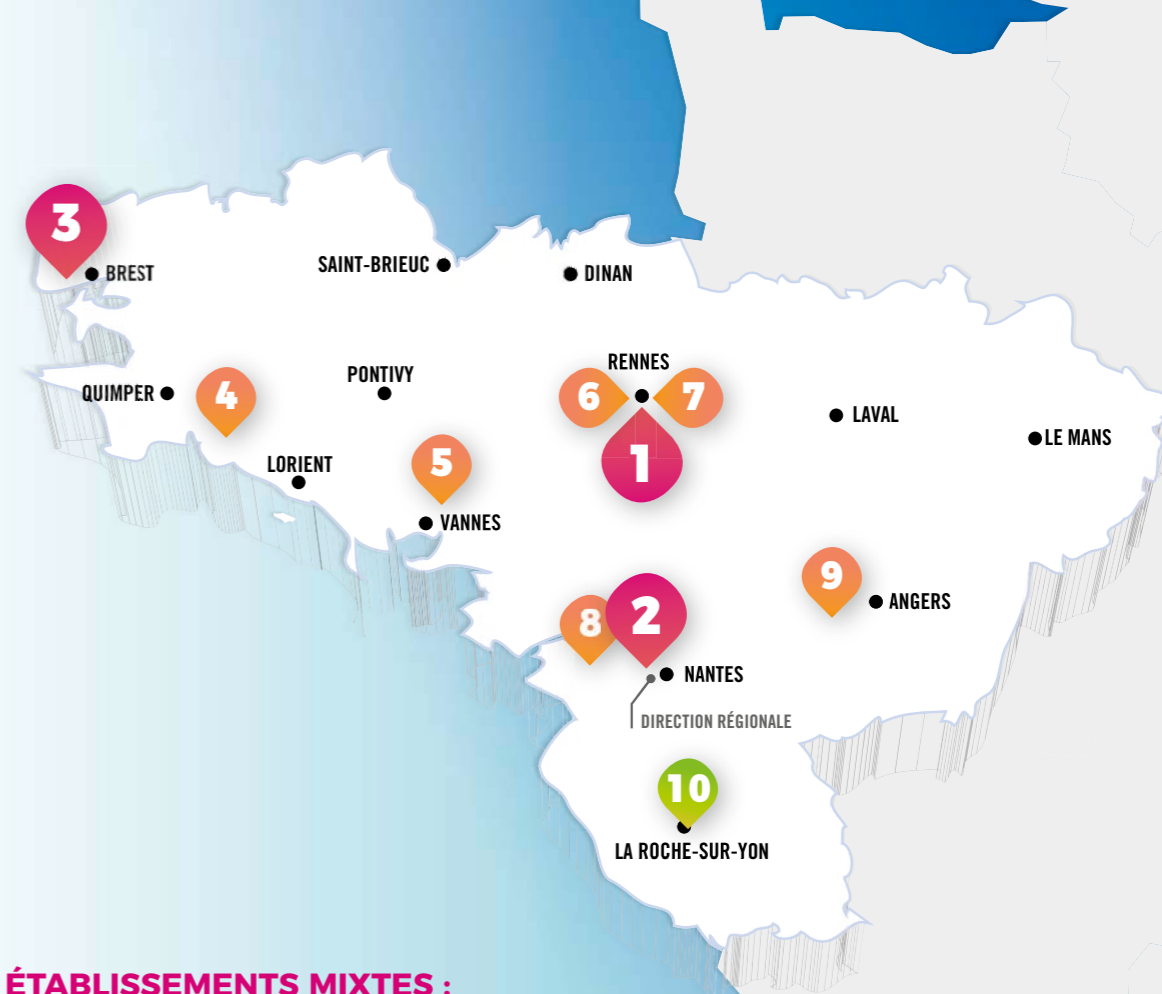
Avec 13 UGECAM sur le territoire, le GROUPE UGECAM (13 500 salariés) bénéficie d'une implantation lui permettant d'assurer l'accès aux soins à toute personne (enfants, adolescents, adultes et personnes âgées), fragilisée médicalement et socialement par la maladie ou le handicap.

219
établissements sanitaires
et médico-sociaux

15 000
lits et places

1^{er} groupe
privé
à but non lucratif

⁽¹⁾ UGECAM : Union pour la Gestion des Établissements de Caisses d'Assurance Maladie • ⁽²⁾ CDI, CDD et postes mutualisés internes ou externes Ets UGECAM



ÉTABLISSEMENTS MIXTES : SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

- 1 PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS**
 - Médecine, Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (241 lits et places)
 - Unité de Soins de Longue Durée (60 lits)
 - Établissement d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (160 places)
- 2 LA TOURMALINE - MAUBREUIL***
 - Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (74 lits et places)
 - Centre de Réadaptation Professionnelle (140 places)

* Centre Hospitalier de Réadaptation - établissement public (100 lits et places)
- 3 KERAMPIR**
 - Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (50 lits)
 - Établissement d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (80 places)

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

- 4 JEAN TANGUY** (90 lits)
- 5 KORN ER HOUËT** (97 lits)
- 6 L'ESCALE** (Addictologie) (34 places)
- 7 LA THÉBAUDAIS** (Psychiatrie) (55 lits et places)
- 8 LE BOIS RIGNOUX** (101 lits et places)
- 9 LE CHILLON** (116 lits et places)

ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

- 10 L'ALOUETTE**
Dispositif Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (74 places)

MARS

PÔLE DE RÉADAPTATION MAUBREUIL & LA TOURMALINE, LE BOIS RIGNOUX

VISITE DE L'ARS AU PRMT

Le 6 mars, lors de la visite du Pôle de Réadaptation, le projet médico-soignant commun au Bois Rignoux et à La Tourmaline a été présenté au directeur général de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

A lire page 18

AVRIL



DUODAY

Le 26 avril 2018 a eu lieu le Duoday. Des établissements de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire ont accueilli pour cette journée de stage une personne en situation de handicap afin de former un duo avec un salarié volontaire.

A lire page 13

JOURNÉE D'INFORMATION GEF AU PGR

Outil commun à l'ensemble des UGECAM et issu d'un projet national, le nouveau logiciel de gestion économique et financière (Qualiac) a été présenté le mardi 17 avril et a été déployé mi-juin sur l'ensemble des établissements de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire.

A lire page 11



MAI

L'ALOUETTE CRÉATION D'UN COMITÉ ÉTHIQUE AU SEIN DU DITEP

Un comité d'éthique, composé de professionnels de différentes équipes et métiers, a été créé avec pour objectif de sortir de la stigmatisation autour de la violence et des thématiques dites problématiques gravitant autour de l'accompagnement des jeunes accueillis et de leur famille.

A lire page 36

JUIN

LE CHILLON

VISITE DU SITE ANGEVIN PAR LES PERSONNELS DU CHILLON

Le 4 juin, l'ensemble des personnels du Chillon avait rendez-vous sur le site angevin des capucins où avait lieu une présentation du projet de relocalisation/construction du SSR spécialisé en addictologie le Chillon. Lors de cette visite, ils ont pu prendre connaissance de l'environnement de leur futur lieu de travail.

DIRECTION RÉGIONALE

NOUVELLE MANDATURE POUR LE CONSEIL

Suite aux élections des représentants du personnel réalisées dans l'ensemble des établissements le 20 juin, la séance d'installation du nouveau Conseil de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire s'est tenue le vendredi 22 juin 2018.



AOÛT

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC DOMITYS

Le pôle Gériatrique Rennais a confirmé son partenariat avec DOMITYS, société proposant des résidences Services non médicalisées pour Seniors sur tout le territoire, notamment Rennes, Vitré, Laillé et Saint James.

Une convention de partenariat a donc été signée le 23 août 2018 afin de faciliter les sorties d'hospitalisation des patients âgés parfois en attente d'EHPAD ou d'un retour à domicile.

A lire page 17

SEPTEMBRE

L'ALOUETTE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

La DNGU a organisé le 28 septembre 2018 un amphi sur la protection de l'enfance à l'attention des professionnels d'établissements accueillant des enfants. A cette occasion, des professionnels de l'Alouette ont présenté une action fondamentale du centre qui permet de renforcer les parents dans leur rôle : **le soutien à la parentalité.**

OCTOBRE

KORN ER HOUËT EXPOSITION ITINÉRANTE « LA FIN DE VIE, ET SI ON EN PARLAIT »

A l'occasion de la semaine nationale de sensibilisation aux soins palliatifs et à la fin de vie du 8 au 19 octobre 2018, l'exposition itinérante intitulée « la fin de vie, et si on en parlait ? », a fait étape au CSSR Korn Er Houët le 12 octobre 2018.

A lire page 29



Jean Tanguy a su incarner deux valeurs fortes de l'UGECAM, en présentant leurs travaux sur la bientraitance ainsi que le maintien de la dynamique qualité entre deux visites de certification.

JEAN TANGUY ÉCHANGES DE PRATIQUES INTER HOSPITALIÈRES

Jeudi 11 octobre 2018, l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) de Quimper a accueilli une centaine de professionnels pour échanger sur la qualité et la sécurité des soins. Sur cette thématique, cinq établissements de l'Union Hospitalière de Cornouaille ont exposé leurs travaux professionnels soignants. Parmi les présentations, une équipe soignante du centre

NOVEMBRE

LA TOURMALINE

LE CENTRE DE RÉADAPTATION LA TOURMALINE ACCOMPAGNE LA PREMIÈRE FEMME OPÉRÉE EN FRANCE POUR RECEVOIR UN BRAS BIONIQUE

Le 21 novembre 2018, a été opérée la première Française à bénéficier de la technologie opératoire TMR, dans le but de recevoir un bras bionique. Une équipe de La Tourmaline l'a accompagnée dans la préparation de cette aventure et réalisera sa rééducation.

A lire page 19

KERAMPIR

LA PRÉVENTION DE LA DÉNUTRITION

Suite à la participation de la diététicienne au colloque intitulé « Grand âge et petit appétit : prévenir la dénutrition chez la personne âgée dépendante » le 20 novembre à Paris, une formation sur la dénutrition avec dégustation de compléments alimentaires a été programmée pour les IDE et les AS.

A lire page 21



LA THÉBAUDAIS INNOVER EN FAVEUR DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES

Dans le cadre de l'innovation en santé, le Centre La Thébaudais a remporté l'appel à candidature 2018 « Innovation et organisation » de l'ARS Bretagne. Son projet innovant intitulé « APPARTEMENT D'ESSAI : Renforcement du processus de réhabilitation par le logement pour un parcours sans rupture » s'adresse à des personnes souffrant de troubles psychiques.

A lire page 31

DÉCEMBRE

JEAN TANGUY

LE PÔLE DE RÉADAPTATION DE CORNOUILLE, UNE ORGANISATION VALIDÉE

Le règlement intérieur du Groupement de Coopération Sanitaire a été approuvé par le CHIC et l'UGECAM en décembre 2018. Le règlement intérieur précise également les règles de gouvernance et celles relatives à l'organisation financière.

A lire page 26

LA TOURMALINE UN DISPOSITIF INNOVANT EN FAVEUR DES PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME



Le CRP La Tourmaline a ouvert en décembre un nouveau dispositif innovant « Passeport Professionnel Autisme ou Pass P'As » qui accueille pour cette première action cinq jeunes adultes.

A lire page 38

L'ALOUETTE & LA TOURMALINE UN CPOM COMMUN

Les travaux pour la réalisation d'un projet de service visant à développer des réponses innovantes et inclusives au plus proche de la population ont abouti à la signature d'un CPOM commun DITEP l'Alouette / CRP La Tourmaline fin 2018.

A lire pages 36 et 39



Diffusé fin 2015 à l'ensemble des personnels et présenté collectivement sur chacun des sites début 2016, le projet d'entreprise fait depuis partie intégrante du kit d'accueil du nouvel embauché.

Le projet d'entreprise UGECAM Bretagne Pays de la Loire 2015-2018 formalise l'engagement de nos établissements pour offrir une qualité de soins et d'accompagnement irréprochable.

PROJET D'ENTREPRISE 2015-2018

NOS ENGAGEMENTS NOS ACTIONS 2018

Ambition 1

GARANTIR AUX PERSONNES ACCUEILLIES UNE PRISE EN CHARGE ET UN SERVICE DE QUALITÉ

- AXE 1 :** Renforcer la qualité de la prise en charge
- AXE 2 :** Adapter nos structures aux besoins de santé et à l'évolution des prises en charge
- AXE 3 :** Améliorer notre réponse aux schémas départementaux médico-sociaux en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- AXE 4 :** Développer les complémentarités et nouer des partenariats avec les autres acteurs des territoires

Ambition 2

RENFORCER L'EFFICACITÉ DE L'UGECAM BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

- AXE 5 :** Assurer l'équilibre budgétaire et financier de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire
- AXE 6 :** Améliorer nos organisations
- AXE 7 :** Faire émerger une nouvelle culture d'entreprise

AXE 1 : RENFORCER LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE

LE PÔLE QUALITÉ RÉGIONAL



De gauche à droite, Dominique Jouvance, Valérie Beck, Odile Toussaint, Christine Pétton (en visio) Delphine Normand et Thierry Bocher.

Chaque salarié de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, quel que soit le poste occupé, œuvre pour assurer une prise en charge de qualité. Face à l'ampleur des actions à mener, l'ambition du pôle qualité régional est d'assurer une dynamique d'amélioration des pratiques. Ainsi, il structure, pilote les démarches de certification, accompagne les établissements, forme les professionnels, évalue et communique.

« C'est quoi une FSEI, un CLAN, un CLUD ? Un retour d'expérience ? Qu'elles sont les responsabilités de chacun ? »... Autant de questions auquel répondra, début 2019, le module « sensibilisation à la démarche qualité / gestion des risques » réactualisé en 2018. Pour une mise en œuvre également en 2019, le pôle a travaillé sur un nouveau module de formation dont le thème porte sur la prévention du risque épidémique.

L'évaluation a constitué et constitue toujours un élément fort des activités du pôle qualité. D'une part, l'accompagnement des établissements porte sur le remplissage de leurs indicateurs avec notamment les IFAQ (Incitations Financières à l'Amélioration de la Qualité) et le CAQUES (Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Efficacité des

Soins). D'autre part, le pôle accompagne les établissements dans leurs visites de certifications à blanc.

Sur un autre volet, des réunions de référents « bientraitance » ont été initiées au niveau régional. Ce soutien du pôle qualité a pour objectif de fédérer et de soutenir les référents à travers une démarche régionale plus transversale d'harmonisation et d'échanges de pratiques.

En 2018, le pôle qualité régional a de nouveau apporté son soutien à l'évaluation des structures médico-sociales. Ainsi, on peut noter l'accompagnement spécifique à la démarche Afnor de certification de services du Centre de Réadaptation Professionnelle La Tourmaline avec la mise à jour de procédures, du plan d'amélioration de la qualité... Côté EHPAD, le soutien

du pôle a porté sur la réalisation des coupes PATHOS* à Kerampir et au Pôle Gériatrique Rennais.

Dans un esprit de décloisonnement, le pôle participe à des groupes de travail transversaux comme notamment le COPIL PMSI, COPIL Hôpital Manager. Le pôle apporte également un soutien méthodologique à la démarche de certification des comptes pilotée par la direction régionale.

Des formations sur la démarche de contrôle interne ont été dispensées par un binôme du contrôle interne et du pôle qualité régional à l'attention des pilotes de processus « fonctions supports ». Ils ont également présenté cette démarche aux cadres des établissements et sa structuration aux directeurs et adjoints de direction d'établissements, présidents de CME.

81,8%
DE RÉALISATION
DES OBJECTIFS 2018



7 VISITES À BLANC HAS
dont
1 MÉDICO-SOCIALE
avec résident traceur

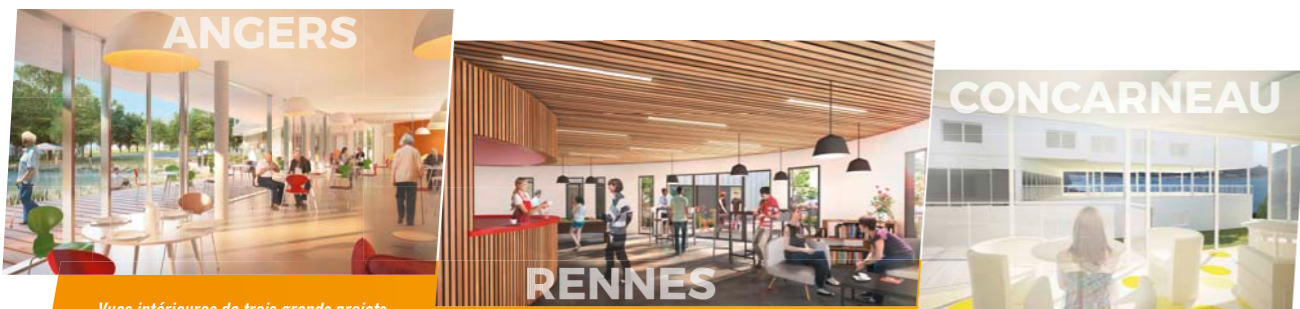


4 COUPES À BLANC PATHOS
(3 à Kerampir, 1 PGR)

*PATHOS : outil pour évaluer les niveaux de soins nécessaires

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS DANS LEURS PROJETS

AXE 2 : ADAPTER NOS STRUCTURES AUX BESOINS DE SANTÉ ET À L'ÉVOLUTION DES PRISES EN CHARGE



Vues intérieures de trois grands projets :

- Angers, relocalisation du Chillon
- Rennes, regroupement reconstruction Escale/Thébaudais
- Concarneau, Construction du Pôle de Réadaptation de Cornouaille

UN PILOTAGE TRANSVERSAL

- Des revues mensuelles de projet associant les experts pour accompagner la mise en place du Pôle de Réadaptation de Cornouaille au 1^{er} janvier 2019 dans sa première phase,
- un comité de pilotage relocalisation de la Thébaudais,
- des points bimensuels de direction CHILLON pour la relocalisation sur Angers

Ces temps de coordination ont notamment permis en 2018 la mise en place des jalons clés suivants :

- la coopération avec le Centre Hospitalier Guillaume Régnier de Rennes pour accueillir l'activité de la Thébaudais sur la période de réalisation des travaux en site inoccupé (2019-2020),
- la négociation avec l'hôpital de Cornouaille de conventions d'AOT et d'un GCS SSR de moyens précisant les ressources humaines et autres modalités de fonctionnement mobilisées,
- le lancement des appels d'offres pour les marchés de travaux des 3 projets,
- la détermination des maquettes organisationnelles et effectifs cibles,
- le plan d'accompagnement RH renforcé pour le Chillon en vue de préparer au mieux le transfert sur le site des Capucins fin 2020.

En 2018, la direction adjointe s'est fortement mobilisée sur la déclinaison de ses trois grands chantiers majeurs : le regroupement de l'Escale et de la Thébaudais sur le site de la Thébaudais à Rennes, la reconstruction du Pôle de Réadaptation de Cornouaille sur le site du Porzou à Concarneau, et la relocalisation/construction du Chillon à Angers.

De gauche à droite : Ligne du fond L. Vivet, C. Drouet, F. Guimard, 1^{re} Ligne, P. Boudeau Bailly, S. Tetelin, C. Migeon



ACCOMPAGNER

L'ensemble de ces dossiers majeurs recouvre des enjeux de transformation de l'offre de soins et de renforcement du positionnement de nos SSR spécialisés :

- marquer plus fortement la spécialisation en addictologie du Chillon,
- s'inscrire dans un fort virage ambulatoire (avec pour exemple la transformation totale de l'offre de l'Escale en HDJ à horizon de 2020, la mise en place progressive des 30 places HDJ Chillon, le passage de 31 à 48 places HDJ pour le PRC),
- proposer une offre SSR de référence spécialisée et diversifiée sur le Sud Finistère.

Ces rénovations et transformations se réaliseront sur plusieurs années, avec de nombreuses adaptations spatiales et organisationnelles. La déclinaison de ces étapes a été engagée avec les directions des établissements afin d'offrir une prise en charge de qualité dans le cadre d'organisations efficaces.

La mise en œuvre progressive de ces dossiers passe par une coordination importante des ressources dans tous les domaines d'expertises (immobilier, juridique, informatique, financier, médical, RH et communication) de la direction régionale pour accompagner les directions d'établissements dans la réalisation des étapes clés.

NÉGOCIER

Dans le contexte de déclinaison des orientations stratégiques des Plans Régionaux de Santé de deuxième génération (PRS2), les directions métiers sanitaire et médico-social ont été présentes aux côtés des directeurs et présidents de CME d'établissements dans les négociations avec les ARS de leurs Contrats Pluri-annuels d'Objectifs et de Moyens 2019-2023.

Un CPOM médico-social UGECAM et ARS Pays de la Loire a été signé en décembre 2018 (DITEP l'Alouette/CRP La Tourmaline). Au 31 décembre 2018, l'ensemble des CPOM des établissements sanitaires Bretons était négocié avec l'ARS.

PRINCIPAUX OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DÉCLINÉS DANS LES CONTRATS PLURIANNUELS DE NOS ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES BRETONS :

- Tisser des partenariats structurants avec les autres acteurs du territoire pour proposer des parcours de prise en charge coordonnés et innovants.
- Renforcer les admissions directes en SSR, développer les alternatives (HDJ, SSR « hors les murs »).
- Favoriser le maintien à domicile de la personne âgée, améliorer le recours à l'HAD.
- Faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.
- Favoriser la prévention et l'éducation thérapeutique.

AXE 2 + AXE 3 : AMÉLIORER NOTRE RÉPONSE AUX SCÉMAS DÉPARTEMENTAUX MÉDICO-SOCIAUX EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

REPRÉSENTER

Assurer un rôle de veille stratégique et de représentation des établissements Ugecam

Dans le contexte de la future réforme SSR qui impactera les établissements sanitaires de l'UGECAM, des praticiens et directions de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire ont participé activement aux groupes de travail lancés par la DGOS sur les orientations des SSR à 10 ans.

Depuis 2018, la mise en place des directions métiers sanitaire et médico-sociale permet une représentation renforcée de nos établissements lors des réunions des Fédérations ou de réunions spécifiques organisées par l'ARS, les Comités départementaux ou la FEHAP en lien avec l'actualité ou l'évolution de la réglementation tels que les comités de suivi des innovations en santé, la réforme des transports ou la réforme SSR.

En 2019, nos établissements intégreront les enjeux issus de la loi Ma Santé 2022 qui vise la transformation du système de santé.

En 2018, le 1^{er} Comité de Pilotage de tous les établissements sanitaires de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire a été mis en place avec une 1^{re} réunion le 21 novembre 2018

Ce COPIL trimestriel permet aux directeurs des établissements sanitaires bretons et ligériens d'échanger et de partager sur des thématiques communes telles que les réformes et partenariats structurants ainsi que les organisations déployées au sein de leurs établissements.

GROUPES DE TRAVAIL DGOS SSR LES PARTICIPANTS POUR L'UGECAM BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

ADDICTOLOGIE



F. Le Geay, addictologue au Chillon

C. Drouet, SSR addicto et directrice métiers sanitaire

POLYVALENT/ GÉRIATRIE



A. Teixeira, gériatre et coordonnateur médical au PGR

ENDOCRINO, NUTRITION ET DIGESTIF



C. Alleman, directrice La Tourmaline & Le Bois Rignoux

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS DANS LEURS PROJETS

AXE 3 : AMÉLIORER NOTRE RÉPONSE AUX SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX MÉDICO-SOCIAUX EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INNOVER

En 2018, le dispositif issu de « l'Art 51 » de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) a été relayé par les ARS auprès des établissements. Ce dispositif permet d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financements inédits.

Parmi les projets innovants portés par l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, le projet déposé par la Thébaudais a été retenu par l'ARS Bretagne pour une expérimentation de trois années. Il vise la mise en place d'un parcours coordonné facilitant la réhabilitation par le logement des personnes souffrant de troubles psychiques.

Cet appel à projet financé pour trois ans sur le Fonds d'Intervention Régional ARS Bretagne a été réalisé en partenariat avec un bailleur social et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations.

Dans le droit fil de cette démarche d'innovation, les établissements sont encouragés à asseoir leur place sur leur territoire de santé en mettant en avant leur rôle d'expertise, de recours ou de proximité. La prise en charge à la Tourmaline d'une patiente avec une prothèse de bras bionique est une illustration forte des capacités de nos établissements à s'inscrire dans le champ de l'innovation et des parcours coordonnés.

Le nouvel accompagnement « Pass P'As » en direction d'adultes autistes et le fonctionnement de l'ITEP en dispositif en sont d'autres illustrations.



AXE 4 : DÉVELOPPER LES COMPLÉMENTARITÉS ET NOUER DES PARTENARIATS AVEC LES AUTRES ACTEURS DES TERRITOIRES

Aujourd'hui, il est incontournable pour nos établissements de nouer des partenariats structurants avec les autres acteurs de leur territoire.

Ainsi, le Centre de Post-Cure La Thébaudais à Rennes a adhéré au Groupement de Coopération Sanitaire et Médico-Sociale (GCSMS) « Cap Santé Mentale » porté notamment par le Centre Hospitalier Guillaume Régnier. Ce groupement favorise le développement d'interventions communes de soins, de maintien et de développement de la participation sociale et de la citoyenneté pour les personnes atteintes dans leur santé mentale, et ce afin de permettre un parcours fluide et sans rupture.

Par ailleurs, les CSSR de Kerampir et de Korn-Er-Houët ont actualisé leurs conventions avec les Centres Hospitaliers supports de leur territoire. L'objectif est la mise à disposition de personnes ressources (pharmacien, assistante sociale, ergothérapeute...), l'intervention d'équipes spécialisées (en soins

palliatifs), et la participation active aux dispositifs de coordination (Plateforme Territoriale d'Appui). La coopération se traduit également par la constitution de GCS, tel que le GCS de moyens établi par l'UGECAM et le Centre Hospitalier de Cornouaille, au service du projet du Pôle de Réadaptation de Cornouaille.

Le règlement intérieur, approuvé par les partenaires fin 2018, définit les règles de gouvernance du groupement, celles relatives à la gestion des ressources humaines, à l'organisation financière et à l'organisation des activités mutualisées.

En termes de ressources médicales et soignantes, les mises à disposition fonctionnelles sont convenues entre les partenaires grâce à ce GCS de moyens.

AXE 5 : ASSURER L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

2018, UNE ANNÉE À L'ÉPREUVE DE LA CERTIFICATION DES COMPTES

Plus qu'un exercice réglementaire ou une nécessité pour répondre aux dispositions de la convention d'objectif et de gestion entre le groupe UGECAM et l'assurance maladie, la certification des comptes est un puissant levier, un outil de pilotage et d'organisation des activités dans une logique de processus.

L'objectif du contrôle interne a en effet pour but de maîtriser les activités ayant une dimension financière et/ou patrimoniale afin de prévenir les risques comptables dont la survenance pourrait avoir un impact sur les comptes.

Au terme de plusieurs années préparatoires à l'audit de certification des comptes, par la structuration de la démarche, la rédaction des procédures, la réalisation des Plans d'Audit de Procédure (PAP), l'année 2018 est à l'épreuve de la certification des comptes.

« UNE DÉMARCHE ENCORE JEUNE, MAIS EN DEVENIR »

Le cabinet Grant Thornton, qui a succédé au Cabinet Léo Jegard et Associés, a procédé à deux audits, un premier sur le bilan d'ouverture 2017 et un second dit « *interim* » sur la maturité du dispositif de contrôle interne. Outre la structuration du dispositif, les commissaires aux comptes ont analysé les plans de contrôle dont les

plans d'audit de procédure. En 2018, un chantier a été mené sur la méthodologie de contrôle afin d'améliorer la formalisation et la traçabilité des audits PAP. Sur un total de 29 fiches existantes, 19 ont été déployées sur l'ensemble des établissements, y compris les 16 fiches obligatoires sur les thèmes prioritaires, à savoir la gestion des ressources humaines, l'activité budgétaire, comptable et financière, les achats/immobilisations, ainsi que le système d'information. 17 PAP ont été identifiés comme des contrôles clés. Le nombre de contrôle a été jugé satisfaisant. Plus globalement, les conclusions font état « *d'une démarche encore jeune* » dont le développement doit être poursuivi et consolidé de manière pérenne et continue.

Rendez-vous à l'issue du conseil de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire du mois de juin 2019 au cours duquel le commissaire aux comptes fera état de son rapport d'opinion et de la décision de certification des comptes.

« VENIR ENSEMBLE EST UN COMMENCEMENT, RESTER ENSEMBLE EST UN PROGRÈS, TRAVAILLER ENSEMBLE EST UN SUCCÈS. » (HENRY FORD)

QUALIAC, OUTIL DE GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Présenté en octobre 2015 et expérimenté à l'UGECAM Alsace en 2017, l'outil Qualiac a été déployé à l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire en juin 2018.

Un comité de pilotage élargi aux établissements, constitué depuis le démarrage du projet, a travaillé à l'accompagnement des équipes à la tenue comptable sur les différents processus. Les expertises, tant ordonnateurs, comptables, budgétaires que contrôle de gestion, ont été à pied d'œuvre pour exploiter l'outil conformément aux instructions et objectifs assignés.

Lors de la migration Qualiac au cours du mois de juin, la priorité a été donnée au traitement des factures fournisseurs, sur les postes de dépenses en fonctionnement et investissement. Outre les formations des utilisateurs et managers, des ateliers regroupant les ordonnateurs et des ateliers comptables ont été organisés sur la période estivale. L'objectif était alors de traiter les factures à réception et de respecter les délais de paiement.

Qualiac est dorénavant le seul outil comptable et financier de l'UGECAM qu'il nous faut exploiter et optimiser aux fins de gestion des établissements.



19 FICHES DES PLANS D'AUDIT DE PROCÉDURES

Déployées dans les établissements

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS DANS LEURS PROJETS

AXE 6 : AMÉLIORER NOS ORGANISATIONS

UNE TRAJECTOIRE BUDGÉTAIRE 2018/2022 AVEC POUR OBJECTIF UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE EN 2021

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif de retour à l'équilibre du Groupe UGECAM d'ici la fin de la COG 2018-2022, le Directeur Général de la Cnam a posé comme objectif le retour à l'équilibre d'exploitation de chaque UGECAM sur les comptes 2021. Ceci afin de pouvoir attester de l'atteinte de cet objectif prioritaire à l'été 2022 auprès de la Direction de la Sécurité Sociale du Ministère des Affaires Sociales lors de la négociation de la future COG.

Dans ce contexte, des travaux importants ont été menés par la direction régionale et le pôle gestion, en collaboration avec les directions des établissements de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, pour déterminer les leviers à actionner afin de parvenir à cet équilibre.

Ainsi, lors du dialogue de gestion organisé au printemps, en présence des membres du CODIR de chaque structure, toutes les facettes du fonctionnement de l'établissement ont donné lieu à des échanges nourris : le positionnement de la structure dans son environnement souvent concurrentiel, les orientations médicales à cinq ans, la dynamique au-

tour de l'activité, la maîtrise de la masse salariale (ETP, turn over, absentéisme, intérim...), l'optimisation des achats, l'impact de la sous-traitance, la diversification des financements, politique de cession et d'optimisation du patrimoine immobilier...

À l'issue de ces échanges, des plans d'actions à cinq ans ont été établis. La consolidation de ces plans pluriannuels a permis de présenter une trajectoire budgétaire à l'équilibre en 2021. Cette dernière a été amendée par la Direction Nationale du Groupe UGECAM lors du dialogue de gestion avec la direction régionale.

UN PILOTAGE DES PERSPECTIVES GRÂCE AUX TABLEAUX DE BORD DE SUIVI Perspectives et plans d'actions à cinq ans nécessitent un suivi régulier pour s'assurer de l'atteinte des objectifs.

À cet effet, les directions utilisent des tableaux de bord, produits à périodicité régulière, sur les différentes composantes du fonctionnement. Ils portent sur les données d'activité en volume (journées, séances) avec intégration d'éléments qualitatifs de l'activité tels que les actes de rééducation par jour, les pourcentages de patients en sévérité 2, le poids des soins palliatifs... Sont aussi intégrés, les suivis des effectifs, de l'absentéisme par nature, des dépenses de personnel (CDI / CDD / Intérim / IJ) et enfin des recettes relatives à la facturation des chambres particulières.

Ces suivis réguliers permettent d'identifier des écarts et d'orienter les décisions des directeurs pour maintenir les caps fixés. Les hypothèses peuvent être réinterrogées avec nécessité de retrouver de nouveaux leviers d'actions.

AXE 7 : FAIRE ÉMERGER UNE NOUVELLE CULTURE D'ENTREPRISE

RENFORCER LE DIALOGUE SOCIAL ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Nourrir un dialogue social de qualité avec des enjeux majeurs et une responsabilité forte des acteurs.

L'année 2018 fût une année de transition en matière de dialogue social pour l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire. La prise de fonction du directeur général, la négociation en vue de la mise en œuvre du CSE ainsi que les enjeux de retour à l'équilibre ont nourri, renouvelé et renforcé le dialogue social au niveau de la direction régionale. Parallèlement, au niveau des établissements, tous les acteurs de la négociation sociale ont activement exercé leurs responsabilités, notamment au travers des projets de préparation du Pôle de Réadaptation de Cornouaille pour janvier 2019 mais aussi des échanges sur la relocalisation du Chillon et la mutualisation de l'Escale et de la Thébaudais.

En matière de temps de travail, les partenaires sociaux ont initié des échanges dans la perspective de faciliter les organisations de travail, notamment dans les soins. L'enjeu est d'aboutir à une organisation plus efficiente et davantage en phase avec les priorités actuelles exprimées par les salariés sur la Qualité de Vie au Travail (QVT). En parallèle, la plateforme des Négociations

Annuelles Obligatoires (NAO) orientée sur la QVT, a permis de mieux identifier les souhaits des salariés et de préparer un accord en vue d'une signature en 2019. Par ailleurs, nous avons conclu un accord sur l'égalité professionnelle, la diversité et l'égalité des chances en 2018.

Le CSE vise une nouvelle cartographie des instances de représentation du personnel : en commençant nos négociations avec les délégués syndicaux centraux dès l'automne 2018, nous nous sommes laissés le temps d'analyser notre fonctionnement actuel, de définir nos souhaits en matière de dialogue social et de les adapter à notre activité et nos enjeux.

Au travers de ces différents échanges, lieux de confrontation constructive, nous exerçons notre capacité à transformer l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire et à converger vers l'intérêt de tous.

DUODAY

Le 26 avril 2018 a eu lieu le Duoday. Des établissements de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire ont accueilli pour cette journée de stage une personne en situation de handicap afin de former un duo avec un salarié volontaire.

Initiative nationale organisée sous l'impulsion du secrétariat d'État en charge des personnes handicapées, le Duoday est une action

européenne qui vise à optimiser l'inclusion des personnes en situation de Handicap dans le monde du travail. C'est un jour pour construire des ponts entre employeurs, responsables d'associations/institutions, personnes handicapées et acteurs. Un jour pour également

faire valoir les compétences et aptitudes des personnes handicapées et changer de regard sur leur employabilité. Et puis ensemble, dépasser nos préjugés, permettre à nos équipes de s'ouvrir à la diversité et au handicap.



L'ÉQUIPE BUDGÉTAIRE

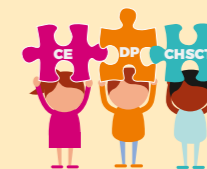
De gauche à droite : J. Renaud, C. Airiau, F. Lusseau, O. Castro, L. Cario, L. Richard, D. Rombeaux



5 RÉUNIONS NAO
Négociations Annuelles Obligatoires



7 RÉUNIONS CCE
Comité central d'entreprise



3 RÉUNIONS CSE
Comité social et économique



LES PÔLES SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX

(PARTIE MÉDICO-SOCIALE P34 À 43)

Page
16

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

MÉDECINE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION
UNITÉ DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Par autorisation de l'ARS de Bretagne, le Pôle Gériatrique Rennais, exerce les activités de SSR polyvalents, SSR spécialisés PAPD, SSR spécialisé en affections de l'appareil locomoteur, SSR spécialisé affection du système nerveux, médecine, soins de longue durée.

Identifié sur le territoire de santé en matière de prise en charge de la personne âgée polypathologique, présentant des fragilités, ou un risque de dépendance, l'établissement dispose d'une filière d'hospitalisation et de prestations ambulatoire, hôpital de jour et consultations.

L'établissement est aussi reconnu pour sa spécialité en soins palliatifs avec une équipe mobile et une unité.

Page
18

LA TOURMALINE

CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Par autorisation de l'ARS des Pays de la Loire, le Centre La Tourmaline est reconnu comme un acteur majeur en matière de prise en charge en soins de suite et de réadaptation des affections de l'appareil locomoteur, cardio-vasculaires, respiratoires et des systèmes digestif, métabolique et endocrinien.

Page
20

KERAMPIR

CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Par autorisation de l'ARS, le Centre Kerampir exerce une prise en charge en SSR PAPD (affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance) et pour développer une activité en SSR polyvalents. Sa prise en charge s'effectue en hospitalisation à temps complet.

L'établissement accueille des patients adressés par les structures de court séjour ou venant du domicile. Sa mission est de permettre aux patients de recouvrer une autonomie pour un retour au domicile ou une orientation en institution, dans le cadre d'une prise en charge globale, de soulager la souffrance physique ou psychique et d'accompagner les personnes en fin de vie dans un souci d'humanité concertée.

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

MÉDECINE, SOINS DE SUITE ET
DE RÉADAPTATION, UNITÉ DE SOINS DE LONGUE DURÉE

CERTIFICATION, PARTENARIATS, PROJET DE NOUVELLE GOUVERNANCE, UNE ANNÉE 2018 PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA RÉORGANISATION

En 2018, le projet d'une nouvelle gouvernance médicale s'est mis en place pour une atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs.

Former une « *coordination médicale unique* » pour permettre à l'établissement de retrouver un équilibre financier durable, c'est un des points cruciaux identifiés lors des réflexions menées dans le cadre du projet stratégique et économique du Pôle Gériatrique Rennais.

L'arrivée du Dr Antonio Teixeira en janvier 2018 a permis d'initier une réflexion conjointe avec la direction et la communauté médicale de l'établissement pour repenser le parcours du patient dans sa globalité.

Dès 2018, l'objectif à atteindre a été fixé : le patient au bon endroit, au bon moment, pour le meilleur coût (mobilisation efficiente des ressources), ceci dans le cadre d'une collaboration

étroite avec les différents acteurs de parcours de soins.

La mise en oeuvre d'une gouvernance en pôles favorisera les échanges et la cohésion générale grâce à la mise en place de protocolisation des parcours de soins.

L'instauration du « *numéro de téléphone unique* » doit favoriser les échanges avec les médecins adresseurs (médecins traitants de ville et des établissements de santé). Il permettra de proposer l'ensemble de l'offre de soins (consultations, hospitalisation complète et à temps partiel de médecine, de soins de suite et de réadaptation) en fonction des besoins identifiés des patients que les correspondants souhaitent adresser au Pôle Gériatrique Rennais.

Ce changement de cap, initié en 2018, entraînera donc une réorganisation forte principalement médicale et soignante.

L'objectif est de fédérer les équipes autour de la qualité des prises en charges. Sont visés la refonte de l'organisation en services, le découplage des filières, la protocolisation des prises en charge, la révision de notre politique de gestion des flux de patients, etc.

Cette adaptation de notre projet d'établissement à l'évolution des besoins de la population âgée de notre territoire, doit permettre au Pôle Gériatrique Rennais d'assumer pleinement ses missions d'établissement gériatrique, cœur de son ADN.



UNE CONVENTION DE PARTENARIAT SIGNÉE AVEC DOMITYS

Le pôle Gériatrique Rennais a confirmé son partenariat avec DOMITYS, société proposant des résidences Services non médicalisées pour Seniors sur tout le territoire, notamment Rennes, Vitré, Laillé et Saint James.

Une convention de partenariat a donc été signée le 23 août 2018 afin de faciliter les sorties d'hospitalisation des patients âgés parfois en attente d'EHPAD ou d'un retour à domicile.

LA DÉMARCHE QUALITÉ S'ADAPTE ET SE POURSUIT !

En cette année de réorganisation, le Pôle Gériatrique Rennais a tenu à maintenir des actions fortes en lien avec l'amélioration des pratiques dans tous les services.

Les cinq modules de formation en format court, formations dites « *flash* », proposées par le pôle qualité régional de l'UGECAM et adaptées par les instances du pôle, ont maintenu leur attractivité auprès des professionnels du terrain. En effet, malgré le départ de plusieurs formateurs, de nouvelles personnes se sont appropriées les supports, les quiz, le concept, et ont pris le relais de l'animation.

Concrets, terrains, ludiques, ces modules ont pour vocation de rappeler les bonnes pratiques dans un esprit d'échange et de liberté de parole. Ils traitent des thématiques en lien avec les préoccupations du quotidien comme le circuit du médicament, l'utilisation du dossier informatisé, l'identitovigilance et le parcours de l'usager, le risque infectieux, la fin de vie, ou encore le respect des droits du patient et

du résident. Comme en témoignent les questionnaires de satisfaction, cette année encore ces modules ont été plébiscités par les professionnels. Le pôle entend maintenir cette dynamique et renouvelle pour 2019 la programmation de ces modules qui sont ouverts au secteur sanitaire, comme au médico-social, de jour comme de nuit.

Le Pôle Gériatrique Rennais a poursuivi la réalisation des audits dits « *ciblés* » dans chaque service, qui évaluent les principaux risques identifiés dans chacun des processus de la Haute Autorité de Santé. Ces évaluations sont réalisées par les cadres de santé dans leur propre service, avec le soutien du pôle qualité régional et durent trente minutes tous les mois. Elles ont pour but de renforcer la veille managériale sur les bonnes pratiques.

LA FIGAR

INTERVIEW DU DOCTEUR TEIXEIRA,
COORDONNATEUR MÉDICAL



Quelles ont été vos priorités à votre prise de fonction en janvier 2018 ?

En tant que coordonnateur médical du PGR, il est apparu indispensable de renforcer la présence de l'établissement au sein de la Fédération Inter hospitalière de Gériatrie (FIGAR) couvrant le territoire de santé N°5. La Directrice M^{me} Françoise Gourgou et moi-même avons été systématiquement présents au sein de cette instance stratégique.

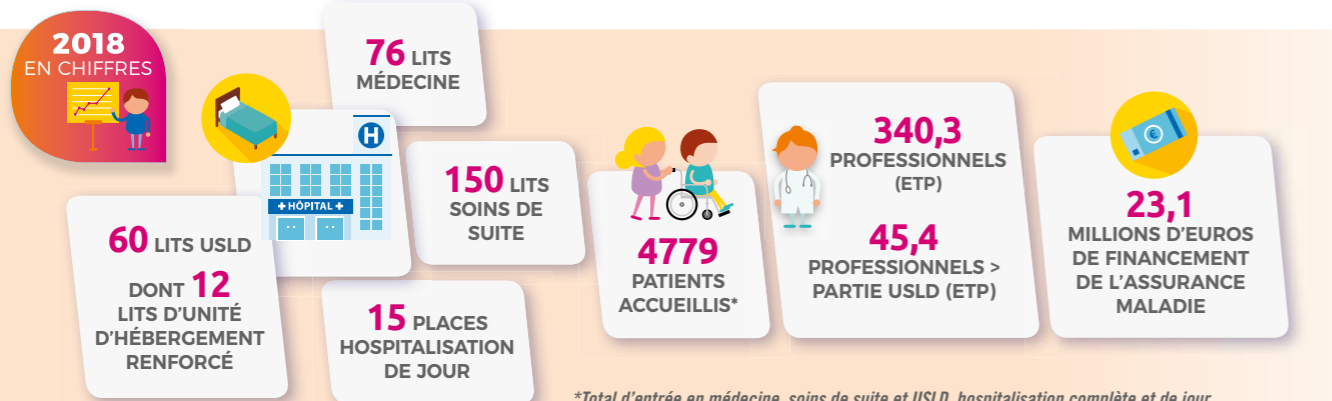
Le comité de pilotage se réunit environ six fois par an pour faire le point sur l'état d'avancement des projets portés par la FIGAR.

Il était essentiel pour nous de renforcer notre visibilité auprès des autres opérateurs de santé et soins gériatriques rennais. Il s'agissait de la première étape de communication du PGR à destination de ses partenaires extérieurs en tant qu'établissement de santé à destination de la population gériatrique fragile.

Quelles sont les axes de travail identifiés par la FIGAR en 2018 ?

Quatre axes de travail immédiats ont été identifiés : la fluidité des parcours de soins et santé, la prévention des hospitalisations indues, l'amélioration de la coordination des différents acteurs et enfin l'amélioration de l'identité collective de la FIGAR.

Au-delà de notre présence au sein de cette instance, il a été décidé de positionner le PGR comme un acteur important de la FIGAR. Je me suis donc proposé pour piloter le groupe communication qui a pu se réunir à trois reprises en 2018. Cette mission a également permis de renforcer les constats relatifs au PGR concernant ses perspectives d'amélioration pour sa propre communication interne et externe.



Directrice : Françoise Gourgou
Adjointe sanitaire : Caroline Arurault
Présidente de la CME : Dr Sophie Roussel-Laudrin
Vice-présidente : DR Alina Iacobescu

100, avenue André BONNIN - BP 27118
35571 CHANTEPIE CEDEX
Tél. : 02 99 26 75 75 - direction.pgr@ugecam.assurance-maladie.fr

LA TOURMALINE

CENTRE DE RÉÉDUCATION ET
DE RÉADAPTATION FONCTIONNELLE

UN PROJET MEDICO-SOIGNANT COMMUN

Soutenue par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, la mutualisation avec le centre de soins de suite le Bois Rignoux vise à développer de nouvelles synergies entre les établissements ligériens.



De gauche à droite, E. Manœuvrier, directeur par intérim du CH Maubreuil, I. Garénaux, adj. de direction CH Maubreuil, D. Eveno, médecin réadaptation La Tourmaline, C. Alleman, directrice des centres La Tourmaline/Le Bois Rignoux, J.-J. Coiplet, directeur général de l'ARS PDL, S. Levavasseur, directeur de l'UGECAM BRPL, C. Drouet, directrice métiers du sanitaire, L. Vivet, directeur adjoint UGECAM BRPL, C. Duvaux, directeur général adj. ARS PDL, B. Prud'Homme, chargé de mission investissement ARS PDL, H. Stackler, adj. de direction La Tourmaline/Le Bois Rignoux.

Les directions et présidents de commission médicale du CH Maubreuil, du CSSR La Tourmaline et du CSSR Le Bois Rignoux, ont présenté le 6 mars 2018 au directeur général de l'Agence Régionale de Santé, M. Coiplet, leur volonté de renforcer leur partenariat ainsi que leur projet médico-soignant partagé en cours d'élaboration.

Élargir le partenariat existant entre le CH de Maubreuil et le CRF La Tourmaline en intégrant le CSSR Le Bois Rignoux permettra de proposer une offre de soins diversifiée et complémentaire sur le nord de l'agglomération nantaise. A

terme, le transfert du CSSR Le Bois Rignoux est envisagé sur le Pôle, à Saint Herblain.

Dans cette optique, les communautés médicales respectives ont initié une discussion partagée avec notamment l'écriture d'un projet médico-soignant commun.

Tout en proposant aux patients un parcours de soin adapté à proximité des opérateurs de santé, ce projet propose une réponse médico-économique efficiente conforme au Projet Régional de Santé 2018-2022, aux orientations du projet de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire et du projet médico-soignant partagé du GHT44.

ÉCHANGES DE PRATIQUES

A l'initiative du Docteur Dominique Eveno, le centre La Tourmaline a intégré en 2018 le groupe Kap Ouest. Cette association organise chaque année des rencontres autour du handicap pour échanger sur des bonnes pratiques en Médecine Physique et Réadaptation.

LE CRRF LA TOURMALINE ACCOMPAGNE LA PREMIÈRE FEMME OPÉRÉE EN FRANCE POUR RECEVOIR UN BRAS BIONIQUE



Claire Bonamici-Jamet, ergothérapeute, et Priscille Deborah au Centre de Réadaptation La Tourmaline.

Victime d'un accident de la vie, l'artiste peintre albigeoise Priscille Deborah a été amputée des jambes et du bras droit il y a douze ans. Le 21 novembre 2018, elle est devenue la première Française à bénéficier de la technologie opératoire TMR, dans le but de recevoir un bras bionique, autrement dit, un membre totalement autonome connecté à son cerveau. Une équipe de La Tourmaline l'a accompagnée dans la préparation de cette aventure et réalisera sa rééducation.

INTERVIEW DE CLAIRE BONAMICI-JAMET, ERGOTHÉRAPEUTE À LA TOURMALINE

Quelles sont les spécificités de votre métier ?

En tant qu'ergothérapeute, j'accompagne des personnes ayant des difficultés à accomplir des actes de la vie quotidienne suite à un accident, une maladie ou toute autre déficience réduisant leurs capacités. L'ergothérapie, par des techniques de rééducation et de réadaptation personnalisées, permet de prévenir, réduire ou supprimer des situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement.

Comment avez-vous accompagné Priscille dans la préparation de son opération ?

Avec son ancienne prothèse myoélectrique, nous avons réalisé toute une batterie de tests fonctionnels et des questionnaires sur sa qualité de vie. Ces tests seront répétés pour évaluer régulièrement sa progression pendant deux ans et l'apport d'une telle intervention chirurgicale. L'ensemble de l'équipe qui suit Priscille a été formée à la TMR. Il existe un protocole très spécifique, qui comprend en phase pré opératoire, un entraînement mental intensif pour lequel j'ai pu accompagner Priscille. Il consiste à réaliser plusieurs fois par jour tout un ensemble de mou-

vements afin de stimuler les muscles réinnervés. Pour l'aider, nous avons eu recours à la thérapie miroir. L'idée étant de « duper » le cerveau en travaillant de manière symétrique avec le reflet du membre valide opposé.

La nouvelle prothèse bionique demandera-t-elle une rééducation spécifique vis-à-vis de la prothèse myoélectrique ?

La rééducation sera assez proche d'une rééducation classique pour l'acquisition d'une prothèse myoélectrique de membre supérieur. Seul l'entraînement mental pré et post chirurgical est très spécifique ainsi que le travail de dissociation qui concernera cinq muscles au lieu de deux. De plus, nous pourrions travailler des mouvements simultanés afin de gagner en fonctionnalité et en fluidité, ce qui n'est pas le cas actuellement avec une prothèse myoélectrique classique.

ZOOM SUR LA TECHNOLOGIE OPÉRATOIRE TMR

Cette prouesse chirurgicale, dite technique de la TMR (Réinnervation musculaire ciblée) née aux États-Unis, consiste à réutiliser certains nerfs sectionnés en les connectant aux muscles du moignon.

ESSOR DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Au sein des équipes pluridisciplinaires du Pôle de Réadaptation Maubreuil & La Tourmaline, les activités physiques adaptées (APA) ont pleinement trouvé leur place. Elles participent à améliorer la santé des patients en les faisant bouger.

L'enseignant APA adapte des pratiques sportives afin qu'elles soient réalisables en toute sécurité par les patients. Cette forme de soin non médicamenteuse vise à maintenir ou améliorer leurs compétences physiques (endurance, force, souplesse et coordination).

En plus de la dimension corporelle, la sphère psycho-sociale est également stimulée positivement grâce au caractère ludique recherché en séances d'APA. Ces dernières sont pensées de façon à placer les pratiquants en situation de confort et de réussite.



L'essor des activités physiques adaptées ont amené le centre à transformer une salle polyvalente en 2^e salle APA

L'ensemble des profils et des pathologies présents au pôle sont susceptibles de trouver un intérêt certain à la pratique d'activités physiques adaptées. L'une des missions essentielles de l'enseignant APA est aussi d'aider le patient à préparer l'avenir. A sa sortie du centre, il devra en effet mettre en place progressivement dans son quotidien des activités physiques régulières et adaptées, favorables à sa santé. Ainsi chaque mois, un intervenant extérieur est invité à créer du lien entre notre centre et l'extérieur grâce à un après-midi d'initiation. Une permanence en partenariat avec la fédération française handisport (FFH) est également en cours de réflexion.

2018
EN CHIFFRES

38 LITS ET 36 PLACES
DE SOINS DE SUITE
ET DE RÉADAPTATION

1 206
PATIENTS
ACCUEILLIS

1 137
CONSULTATIONS
EXTERNES

94,5
PROFESSIONNELS
(ETP)

6,7
MILLIONS D'EUROS
DE FINANCEMENT
DE L'ASSURANCE
MALADIE

Directrice : Cécile Alleman

Président de la CME : Dr Dominique Eveno

Directrice des soins : Agnès Duboc

31 boulevard Salvador Allende- CS 40249 - 44818 Saint Herblain Cedex

Tél. : 02 40 38 59 59

direction.tourmaline@ugecam.assurance-maladie.fr

KERAMPIR

CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

UNE ORIENTATION MARQUÉE VERS DES OBJECTIFS D'EFFICIENCE ET DE QUALITÉ

En 2018, le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation de Kerampir a poursuivi la mise en œuvre de ses objectifs d'efficacité et de qualité.

Le maintien de son activité à un niveau soutenu, tant en SSR polyvalents qu'en SSR PAPD, est en cohérence avec les besoins du territoire et en lien avec les établissements partenaires de la filière gériatrique.

UN ENGAGEMENT POUR MAINTENIR UN HAUT NIVEAU DE QUALITÉ

Dans la continuité de la certification V2014, des actions de formations qualité à destination des professionnels et une évaluation interne ont été réalisées. Par ailleurs, dans le cadre de la transmission du compte qualité, une revue de processus a été réalisée sur le second semestre. De plus, dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de la qualité des soins, une infirmière a obtenu son diplôme universitaire en soins palliatifs. Cette compétence com-

plémentaire permet de renforcer la prise en charge des patients en lits identifiés soins palliatifs.

L'établissement a poursuivi sa démarche d'efficacité par l'analyse des impacts de la mise en application en année pleine de la réorganisation des services de soins et par la mise en place des ajustements nécessaires :

- Refonte des plannings pour permettre l'auto-remplacement, afin de maîtriser les dépenses de personnel.
- Amélioration de l'adéquation entre les besoins de prise en charge des patients et les organisations de travail.

Sur le dernier semestre l'établissement est entré dans la phase de négociation de son nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). La mobilisation autour de ce contrat a été très importante. Après avoir réalisé son

autodiagnostic, l'établissement a travaillé sur ses nouveaux objectifs. Cette négociation a été ponctuée par différents temps de rencontre et d'échange avec la tutelle. Ainsi, les objectifs du nouveau CPOM ont été identifiés et celui-ci a été signé avec l'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS) avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de cinq ans.

En outre, l'établissement a poursuivi son engagement dans les partenariats avec les structures du territoire et du GHT, notamment par sa participation aux réunions de filières gériatriques, et en tant que partenaire auprès de l'association Appui Santé Nord Finistère (ASNF), porteur de la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA), dans le cadre du déploiement du projet « Systèmes Numériques d'Appui à la Coordination » (SNAC).

LA FORMATION SOINS PALLIATIFS

INTERVIEW DE AUDREY QUILLÈVERE, IDE

Audrey Quillèvere, infirmière diplômée d'État à Kerampir, a obtenu le DIU soins palliatifs en juin 2018. Elle a effectué deux stages sur les deux années du DIU. Le premier à l'USP de Bordeaux au CHU de St André, et le deuxième à l'USP du CHUV de Lausanne en Suisse. Son mémoire sur les prescriptions anticipées en aborde leurs intérêts et leurs limites.

Que vous a apporté le DIU soins palliatifs ?

Le DIU m'a permis d'acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, relationnelles et d'éthiques afin d'assurer à la personne soignée une meilleure qualité des soins et de vie jusqu'à son décès. Il m'a permis de compléter et d'approfondir mes connaissances afin de pouvoir promouvoir une meilleure démarche palliative au sein de l'établissement. En ce sens, il me permet de tenir le rôle de référente soins palliatifs/douleurs. Cela dans le but de pouvoir répondre aux questions que pourraient se poser les membres de l'équipe. Pour cela, un temps de formation est aussi prévu pour les membres de l'équipe du SSR et de l'EHPAD : douleurs, définition des soins palliatifs, hydratation et fin de vie, soins de bouche...

En tant que référente soins palliatifs, quelles sont vos missions ?

Deux journées mensuelles me sont dédiées afin de réaliser une étude des dossiers des patients en soins palliatifs : faire le point avec les médecins réfé-

rents des patients sur les traitements et sur l'orientation de la prise en charge. Ces journées me permettent également d'assister à chaque premier lundi du mois à la réunion Interface du territoire numéro 1 au CHU de Brest. Par ailleurs, lors de ces journées dédiées, je me charge d'organiser, d'animer et de rédiger le compte-rendu du CLUD qui se tient trois fois par an avec les référents SSR et EHPAD ainsi qu'avec le Dr Rougnant, les cadres de santé, la pharmacienne et la directrice adjointe, M^{me} Hell.

Ma mission est aussi de mettre à jour les protocoles douleurs et soins palliatifs en suivant et en appliquant les nouvelles recommandations. Elle est aussi de créer de nouveaux éléments dans le DPI afin d'améliorer la qualité de notre prise en charge des patients en soins palliatifs.

J'ai également pour projet de me tenir à disposition de l'assistante sociale pour organiser les retours à domicile des patients en soins palliatifs lorsque cela est souhaité et possible.

LES GROUPES DE GYMNASTIQUE EN KINÉSITHÉRAPIE

PAR MARIE-ODILE QUILLÈVERE, MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Le groupe de gymnastique pour les patients a été initié sur le dernier trimestre 2018 et permet de prendre en charge simultanément entre trois et cinq patients par séance. L'objectif de cette prise en charge est d'améliorer ou de maintenir une souplesse musculaire, de mettre en œuvre une réadaptation à l'effort et de favoriser la réappropriation du corps. Les patients pouvant bénéficier de cette prise en charge ne présentent pas ou peu de troubles cognitifs. Le travail réalisé lors des séances est un travail de coordination et de renforcement musculaire. Enfin, durant ces séances, convivialité et bienfait du travail en groupe stimulent les capacités de chacun.



LA PRÉVENTION DE LA DÉNUTRITION

PAR K RAULT, DIÉTÉTICIENNE

Le 20 novembre 2018, la diététicienne a participé à un colloque à Paris intitulé « Grand âge et petit appétit : prévenir la dénutrition chez la personne âgée dépendante ». En effet, la dénutrition est un enjeu majeur chez la personne âgée. Le but de la prise en charge est de personnaliser l'offre alimentaire. Une fiche « alimentation plaisir » a été créée et diffusée au sein du SSR de Kerampir en juin 2018 afin de proposer des plats différents pour les patients qui le souhaitent. Un travail va également être effectué afin de repérer les petits mangeurs et d'adapter les quantités avec un enrichissement si nécessaire.

Enfin, une formation sur la dénutrition avec dégustation de compléments alimentaires sera programmée pour les IDE et les AS et permettra également de sensibiliser les professionnels à la réalisation de l'enrichissement au cas par cas (petit mangeur et dénutri).

2018
EN CHIFFRES

50 LITS DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

648 PATIENTS ACCUEILLIS

214 POLYVALENT

434 PERSONNES ÂGÉES POLYPATHOLOGIQUES DÉPENDANTES (PAPD)

50,9 PROFESSIONNELS (ETP)

3,1 MILLIONS D'EUROS DE FINANCEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE

Directeur : Marc Bermond-Gonnet
Adjointe de direction : Morgane Hell
Présidente de la CME : Dr Katel Rougnant

70-72 Rue de Park Ar Roz - 29820 BOHARS
Tél. : 02 98 34 58 58
direction.kerampir@ugecam.assurance-maladie.fr



LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Page
24

LE BOIS RIGNOUX

Par autorisation de l'ARS des Pays de la Loire, le centre Le Bois Rignoux est reconnu comme référent en matière de prise en charge spécialisée des affections du système digestif, métabolique et endocrinien, en hospitalisation à temps complet et à temps partiel.

L'établissement est également autorisé à dispenser des soins de suite polyvalents en hospitalisation complète. Avec 10 lits identifiés en soins palliatifs et une coopération étroite avec l'ICO, l'établissement est celui, après le CHU de Nantes, qui développe l'activité de cancérologie – soins palliatifs la plus importante de son territoire de santé.

Page
26

JEAN TANGUY

Par autorisation de l'ARS de Bretagne, le centre Jean Tanguy exerce l'activité de SSR polyvalents.

Le Centre Jean Tanguy est une structure sanitaire de proximité intervenant après la phase aiguë d'une affection médicale ou chirurgicale qui vise à procurer des soins continus dans un but de retour rapide en milieu de vie habituel.

L'établissement s'adresse à des patients porteurs de pathologies indifférenciées, provenant du court séjour et plus rarement du domicile, nécessitant une surveillance médicale et/ou des soins qui ne peuvent être effectués au domicile de par leur complexité, et/ou du fait de l'isolement social pour des patients en perte d'autonomie transitoire ou définitive.

Page
28

KORN ER HOUËT

Par autorisation de l'ARS de Bretagne, le centre Korn er Houët exerce les activités de SSR polyvalents et SSR spécialisés PAPD.

L'établissement accueille, par transfert direct des services hospitaliers de court séjour et/ou du domicile, des patients relevant de pathologies diversifiées, avec pour objectif leur réintégration à la vie normale et la récupération de leur autonomie la plus complète possible. Il accompagne aussi les patients en soins palliatifs.

Page
30

L'ESCALE & LA THÉBAUDAIS

Par autorisation de l'ARS de Bretagne, le centre de l'Escale est reconnu comme référent pour la prise en charge en SSR des conduites addictives aux substances psychoactives.

L'Escale accompagne les usagers en difficulté avec l'alcool et les produits psychoactifs. L'essentiel de sa mission est basé sur 3 axes : la consolidation du sevrage et la motivation à une vie sans produit, la réinsertion socioprofessionnelle, l'apprentissage de l'autonomie.

Par autorisation de l'ARS de Bretagne, le centre La Thébaudais exerce l'activité de soins de suite et de réadaptation en psychiatrie.

Depuis 40 ans, le FOYER DE POST-CURE accueille en hospitalisation de nuit des jeunes adultes psychotiques en voie de stabilisation et propose une réhabilitation psycho-sociale et/ou professionnelle.

Au CENTRE de JOUR, on prend en charge des patients psychotiques chroniques soit à la journée, dans le cadre de l'Hôpital de Jour, pour préserver une insertion socio-familiale, soit dans le cadre d'ateliers thérapeutiques ou d'activités socialisantes, dans des prises en charge ponctuelles au Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP).

Page
32

LE CHILLON

Par autorisation de l'ARS des Pays de la Loire et reconnu depuis 2010 comme pôle départemental de Soins de Suite et de Réadaptation spécialisés dans les affections liées aux conduites addictives, le Chillon dispose, pour cette spécialité, de lits en Hospitalisation Complète sur le site historique du Louroux-Béconnais, ainsi que trois antennes d'Hospitalisation à Temps Partiel sur Angers, Cholet et Saumur.

Le Chillon dispose également de lits de Soins de Suite et de Réadaptation Polyvalents pouvant accueillir des patients relevant de pathologies diversifiées (orthopédie-traumatologie, cancérologie, gériatrie, psychiatrie) ayant, ou non, un lien avec une conduite addictive.

LE BOIS RIGNOUX

CENTRE DE SOINS DE SUITE
ET DE RÉADAPTATION

PRISE EN CHARGE DE L'OBÉSITÉ

Conformément à son projet d'établissement, le CSSR Le Bois Rignoux a poursuivi le développement de sa spécialisation en affections digestives et endocriniennes notamment en augmentant le nombre de patients pris en charge dans le cadre de l'obésité sévère en éducation thérapeutique.

L'établissement accueille désormais 16 patients par jour au lieu de 12.

Le 19 mai 2018, se tenait la journée Européenne de lutte contre l'obésité à la clinique Brétché à Nantes. Médecins, chirurgiens, diététiciens, kinésithérapeutes, éducateurs physiques et psychologues étaient réunis autour de cette prise en charge qui mobilise et associe de plus en plus de professionnels. Les patients, également conviés, ont pu exprimer leur point de vue vis-à-vis de leur parcours de soin.

Le CSSR Le Bois Rignoux était représenté par le docteur Franck Beuzet et le professeur d'activités physiques adaptées, Yohan Langlais. Le docteur Beuzet est intervenu sur le sujet de la réadaptation à l'effort chez le patient candidat à une chirurgie bariatrique (intervention visant la restriction gastrique).

Cette journée était l'occasion de sensibiliser les patients et les professionnels de santé à l'intérêt de pratiquer une activité physique régulière dans le cadre de cette pathologie chronique invalidante. Les deux professionnels du Bois Rignoux ont ainsi pu démontrer l'avantage d'y recourir initialement en centre spécialisé, notamment

à travers l'éducation thérapeutique spécialisée exercée au sein du Bois Rignoux en hospitalisation conventionnelle et de la Tourmaline à temps partiel.

Ont été évoqués succinctement les déterminants de la prise pondérale, la composition corporelle, la dépense énergétique de repos et celle liée à l'activité physique puis au sport, l'adaptation métabolique, l'impact de la sédentarité comme facteur de risque individuel, et les bénéfices de l'activité physique corrélée à ces différentes notions (poids, diabète, bien être...).

M. Langlais a dessiné les méthodes utilisées en SSR pour accompagner les patients à accroître leur dépense énergétique quotidienne, témoignant alors de l'utilité de l'éducation thérapeutique spécifique. Il a traité des moyens mis en œuvre, des objectifs, ainsi que des types d'information et d'évaluation usitée.

Cette journée a également permis de rencontrer des patients ayant déjà suivi le programme de rééducation en SSR et de consolider les liens avec nos partenaires du CSO.



2018
EN CHIFFRES



101 LITS ET PLACES
DE SOINS DE SUITE
ET DE RÉADAPTATION



829
PATIENTS
ACCUEILLIS



91,2
PROFESSIONNELS
(ETP)



5,7
MILLIONS D'EUROS
DE FINANCEMENT
DE L'ASSURANCE
MALADIE

UN PROJET DE PHARMACIE À USAGE INTÉRIEUR COMMUN

La volonté de rapprochement de La Tourmaline, du Bois Rignoux et du Centre Hospitalier de Maubreuil se traduit par la mutualisation d'une Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) commune aux trois établissements.

Un comité de pilotage composé de représentants des trois établissements s'est constitué en 2018 pour travailler sur l'élaboration d'un dossier de modification de la PUI du GCS MAUBREUIL & TOURMALINE & LE BOIS RIGNOUX pour une validation de l'ARS en 2019.

Des groupes de travail se réunissent chaque mois depuis octobre 2018 afin de travailler sur l'organisation de cette mutualisation.

PARTICIPATION À UNE RÉFLEXION ÉTHIQUE NATIONALE

VU PAR LE DR CHATAIGNIER

Le CSSR du Bois Rignoux est doté de 10 lits identifiés de soins palliatifs. A ce titre il est confronté aux questions éthiques de la fin de vie.

Les équipes médico-soignantes entretiennent une réflexion active sur ces thèmes, à travers les comités CLUD Soins Palliatifs et le Comité d'Éthique, et par des travaux communs avec le réseau ville-hôpital COMPAS dont l'établissement est co-fondateur. En particulier, la question de la sédation se pose pour certains patients en fin de vie dont la loi Clayes-Leonetti, du 2 février 2016, en a précisé le cadre.

Le CSSR du Bois Rignoux a été sollicité par le Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie pour participer à une étude de recherche sur la pratique de la sédation. Les trois médecins, le psychologue, deux IDE et une AS pour le Bois Rignoux, se sont entretenus en novembre 2018 avec le Dr Fournier, présidente

du CNSPFV, et M^{me} Bretonnière, sociologue. Il s'agissait de témoigner de notre expérience, comme d'autres équipes de ville et d'hôpital ont pu le faire.

Le groupe de travail a confronté ces entretiens avec des témoignages de patients et de famille et rendu ses conclusions fin novembre. Il apparaît que le cadre légal est connu, que la sédation est pratiquée mais pas de façon plus active qu'avant les précisions de la loi de 2016. Elle repose avant tout sur un dialogue ouvert et confiant avec le patient et une réflexion éthique d'équipe. Le personnel du Bois Rignoux a apprécié de s'enrichir de cette réflexion et sera convié à une journée de restitution des conclusions de l'étude.



BÉATRICE JAUD
NOUVELLE RESPONSABLE
DE SITE DU BOIS RIGNOUX

Béatrice Jaud a été nommée responsable de site du Bois Rignoux le 3 septembre 2018. Après avoir été cadre de santé, elle a exercé sa fonction de directrice des soins au sein de l'Hôpital à domicile Nantes et Région.



ZOOM LA SÉDATION PALLIATIVE

Le terme de sédation est utilisé fréquemment en médecine. Il désigne des contextes ou des objectifs bien différents : calmer la douleur (analgésie) ou l'anxiété (anxiolyse) ou encore permettre un meilleur sommeil. Dans la pratique de la médecine palliative, le terme de sédation est également utilisé pour désigner une autre pratique qui vise à diminuer la perception d'une situation perçue comme insupportable par le malade.

+ d'infos sur <http://www.sfap.org/rubrique/la-sedation>

Directrice : Cécile Alleman • Resp. de site : Béatrice Jaud
Adjointe de direction : Hélène Stackler
Présidente de la CME : Dr Isabelle Decré

La Paquelais - 44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE • Tél. : 02 40 57 40 57
Fax adm. : 02 40 57 30 49 • Fax méd. : 02 40 57 41 90
direction.bois-rignoux@ugecam.assurance-maladie.fr

JEAN TANGUY

CENTRE DE SOINS DE SUITE
ET DE RÉADAPTATION

MISE EN PLACE DU PÔLE DE RÉADAPTATION DE CORNOUAILLE

La décision d'anticiper le transfert des autorisations SSR dès le 1^{er} janvier 2019 a nécessité de préciser les règles de la coopération avec le Centre Hospitalier de Cornouaille (CHIC), notamment d'un point de vue des ressources humaines.

Des réunions de pilotage RH avec le CHIC se sont tenues dès le mois de février 2018 à une fréquence bimensuelle.

Un premier travail a consisté à partager l'organisation des services et identifier les professionnels et les temps dédiés aux différentes activités. Dans un second temps, ont été définis les évolutions organisationnelles et les besoins en compétences au regard des différentes étapes du projet sur la période transitoire 2019-2023, date à laquelle le regroupement des activités SSR sur le site de Concarneau sera effectif.

Parallèlement, les grands principes de fonctionnement RH ont été précisés sur les aspects de remplacement, de formation professionnelle, de

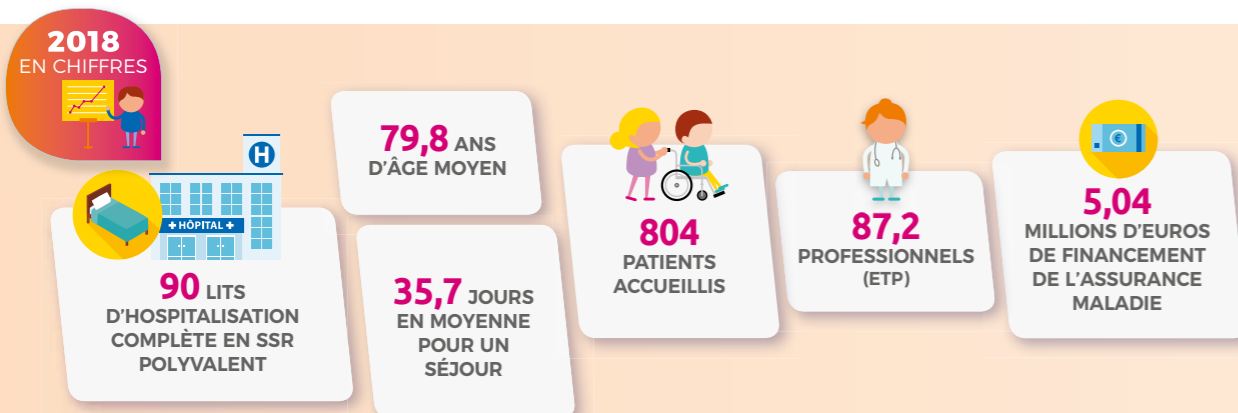
gestion administrative et d'instances représentatives. Les personnels du Pôle de Réadaptation de Cornouaille, qu'ils soient personnels UGECAM ou personnels CHIC mis à la disposition, conservent leur statut dans toutes ses dimensions. Il est apparu primordial de clarifier les rôles et responsabilités entre le CHIC, employeur des personnels mis à la disposition, et l'UGECAM, gestionnaire unique des activités SSR à compter du 1^{er} janvier 2019.

Tous ces éléments ont été formalisés dans le règlement intérieur du Groupement de Coopération Sanitaire approuvé par le CHIC et l'UGECAM en décembre 2018. Le règlement intérieur précise également les règles de gouvernance et celles relatives à l'organisation financière.

TEMPS D'ÉCHANGES ET RENCONTRES SOCIALES

Un des temps forts de 2018 a également été la communication auprès des équipes. Initiées en 2017, trois rencontres sociales ont été organisées sur l'année 2018 avec les représentants du personnel du CHIC et de l'UGECAM pour présenter l'état d'avancement du projet et les orientations retenues.

Des temps d'échanges avec les cadres, puis les équipes des trois sites de Concarneau, Quimper et Saint Yvi, ont également été organisés en décembre. Ils avaient pour objectifs de préciser les effets de la création du Pôle de Réadaptation de Cornouaille et les orientations du projet.



Directeur : Laurent Leclère
Adjointe de direction : Catherine Lamoise
Présidente de la CME : Dr Isabelle Plantin

29 140 Saint Yvi
Tél. : 02 98 52 37 37
direction.prc@ugecam.assurance-maladie.fr

ZOOM

ÉVOLUTION DE L'OFFRE AU 1^{ER} JANVIER 2019



De gauche à droite : Magalie Chazelas, Responsable Ressources partagées, Priscilla Le Bourhis et Camille Tygreet, techniciennes admission facturation pour les sites de Quimper et Concarneau, Katy Guyader, responsable administrative.

LA « CONSTRUCTION » DU CIRCUIT ADMISSION/FACTURATION

INTERVIEW DE KATY GUYADER, CADRE ADMINISTRATIF

Le transfert effectif de l'exploitation SSR au 1^{er} janvier 2019 a généré de nouvelles responsabilités notamment financières pour l'UGECAM avec pour impératifs la production du PMSI et la facturation patients et tiers pour les sites de Quimper et Concarneau.

Quelles contraintes avez-vous du intégrer à votre réflexion ?

Tout d'abord, il fallait maintenir les systèmes d'information existants et les applicatifs du CHIC pour ne pas bouleverser les professionnels (DPI, outil de saisie PMSI « Web100T »...). Ensuite, les outils UGECAM devaient pouvoir être utilisés pour la facturation (Alfa gsh vo).

Quelles actions ont été réalisées pour répondre à ces contraintes ?

Dans un premier temps, le paramétrage du logiciel de gestion administrative Alfa gsh vo a dû être effectué pour les deux sites (Quimper et Concarneau) en coordination avec le CHIC (révision de certaines unités fonctionnelles, des libellés, conformité des chambres et des lits...) pour être en parfaite adéquation avec leurs outils et en particulier avec le logiciel PMSI « Web100T ».

Dans un second temps, il a fallu mettre en place un nouveau conventionnement

après de l'ensemble des mutuelles pour intégrer les nouveaux FINESS correspondant à chacun des sites du Pôle de Réadaptation de Cornouaille.

En parallèle, le circuit d'admission et de suivi des mouvements a été travaillé en s'appuyant au maximum sur les organisations existantes.

Après une phase d'état des lieux, d'audits et de multiples échanges, où nous avons pu observer et comprendre l'articulation entre les services et les bureaux des entrées du CHIC, nous avons pu proposer un circuit « admission/facturation » en évitant de trop gros changements. Au regard de cette étude, la centralisation de la gestion administrative sur le site de Saint Yvi a été retenue.

Avez-vous rencontré des difficultés dans le pilotage administratif ?

Malheureusement, il n'a pas été possible de bénéficier d'une interface entre les deux systèmes de gestion administrative devant être conservés tous deux, celui du CHIC permettant l'accès aux applicatifs utilisés par le personnel des SSR, le second générant la facturation.

Aussi, une coopération très forte avec les secrétaires médicales des cinq SSR a été instaurée, relai précieux de l'information et de la transmission des pièces

justificatives (copie des cartes d'identité, de mutuelle...). Des échanges réguliers lors de réunions entre professionnels et d'entretiens individuels sur site ont permis d'arriver à une collaboration efficace.

De plus, un accès à distance au DPI du CHIC a été possible permettant de contrôler et garantir l'intégrité des mouvements.

Des navettes courriers biquotidiennes entre les trois sites facilitent grandement les échanges tout comme l'installation de copieurs « réseau » dans les secrétariats des SSR permettant notamment d'adresser en temps réel des documents à la demande des services de la part du bureau des entrées UGECAM. Les techniciens admission/facturation devant faire face à des notions nouvelles, ont bénéficié de formations, en particulier sur la gestion des consultations externes.

Quasiment l'ensemble des outils a pu être installé début décembre, en test dans un premier temps, puis le 10 décembre, en réel pour être à jour et opérationnel à la date prévue.

De nombreux échanges et réunions ont permis de garantir l'efficacité du circuit et se poursuivront en 2019 pour réajuster et parfaire l'organisation.

KORN ER HOUËT

CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

PRISE EN CHARGE DE PATIENTS PAPD

L'établissement disposait d'une autorisation d'activité de SSR PAPD depuis 2014 sans avoir reçu les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

L'octroi de moyens par l'ARS en décembre 2017 pour une activité de 23 lits d'hospitalisation complète a permis le renforcement des effectifs de nuit avec la présence d'une deuxième infirmière, l'augmentation du temps d'assistante sociale et le recrutement d'une ergothérapeute.

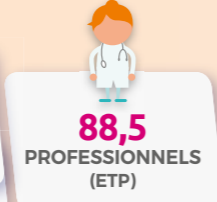
L'établissement n'avait cependant pas attendu cette dotation pour s'engager dans la prise en charge des personnes âgées. Une revue de pertinence, réalisée en octobre 2017, avait mis en exergue que 60 % des patients présents relevaient d'une prise en charge gériatrique. En 2018, le nombre de patients identifiés était de l'ordre 50 % des patients accueillis. En parallèle, un certain nombre de formations ont été réalisées (Capacité de gériatrie, DU de gérontologie sociale, DU plaie et cicatrisation, DU escarre...) et l'établissement s'est inscrit dans la filière gériatrique du territoire de santé n°4 Sud Morbihan par la signature de la convention constitutive de cette filière.

La mise en œuvre de cette autorisation va se poursuivre sur l'année 2019 avec la sécurisation des locaux afin de pouvoir accueillir notamment des patients déambulants et présentant des troubles cognitifs.

Ainsi, le nouveau CPOM 2019/2022 de l'établissement signé avec l'ARS le 31 décembre 2018 s'inscrit dans cette droite ligne. Ces principales orientations sont :

- permettre l'égalité d'accès aux soins de support des patients accueillis en cancérologie,
- favoriser le maintien à domicile de la personne âgée...
- organiser un partenariat avec la psychiatrie pour la prise en charge des personnes âgées atteintes de troubles psychiques,
- assurer une meilleure fluidité du parcours de la personne âgée,
- améliorer le parcours et la qualité de la prise en charge des patients en soins palliatifs,
- développer la stratégie de prévention de la perte d'autonomie,
- repérer et prendre en charge les personnes dénutries.

Le centre s'inscrit également, au travers de ce contrat, dans les grandes orientations nationales de santé que sont l'amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap et la réduction du tabagisme.



Directrice : Frédérique Sacré

Adjointe de Direction : Mélanie Pleyber

Présidente de la CME : Dr Julie Le Gars

56 390 COLPO

Tél. : 02 97 66 32 00 • Fax adm. : 02 97 66 32 01

direction.korn-er-houet@ugecam.assurance-maladie.fr

LA FIN DE VIE, ET SI ON EN PARLAIT ? RETOUR SUR L'EXPOSITION



A l'occasion de la semaine nationale de sensibilisation aux soins palliatifs et à la fin de vie du 8 au 19 octobre 2018, l'exposition itinérante intitulée « la fin de vie, et si on en parlait ? », a fait étape au CSSR Korn Er Houët le 12 octobre 2018.

Cette campagne d'information et de sensibilisation à la fin de vie portée par le Conseil Territorial de Santé Brocéliande Atlantique, était organisée en partenariat avec l'ensemble des établissements de santé du territoire ainsi que les associations de bénévoles en soins palliatifs.

Le 12 octobre à Korn Er Houët, l'exposition était animée par le Dr Le Gars et des bénévoles. L'exposition proposait une dizaine de supports d'information présentant les soins palliatifs, les lieux de soins et les équipes pluridisciplinaires

intervenant sur le territoire, le bénévolat d'accompagnement, et informant les patients de leurs droits. Elle était animée par les professionnels de chaque établissement ainsi que des associations impliquées dans l'accompagnement de la fin de vie.

Une conférence avait également lieu sur la Loi Claeys Léonetti, les droits des personnes malades en fin de vie, l'accompagnement du patient, les directives anticipées... ainsi qu'une réflexion sur l'éthique dans le contexte des soins palliatifs.



UN MODELAGE AUX VERTUS CURATRICES ET PROTECTRICES

Apporter relaxation, sérénité et bien-être à des patients accueillis en soins palliatifs, c'est l'objectif d'un nouveau soin proposé au CSSR Korn Er Houët.

Deux infirmières ont suivi une formation au modelage aux pierres chaudes. Très prisé dans le milieu esthétique, le modelage aux pierres chaudes a investi depuis quelques années le milieu hospitalier et notamment oncologique pour ses nombreuses vertus thérapeutiques. Grâce à la chaleur diffusée par les pierres, ce modelage draine, détoxifie, relâche et relâche les muscles.

L'effet combiné de la chaleur, des huiles essentielles et des pressions, permet de calmer bon nombre de tensions musculaires ainsi que certains troubles psychologiques liés au stress. Ce soin adapté à la pathologie du patient fait son effet : il permet de se réconcilier avec son corps et remporte l'adhésion des personnes prises en charge.

UN RENOUELEMENT DE L'ÉQUIPE MÉDICALE

Avec le départ du médecin chef et du pharmacien, l'établissement a connu un renouvellement de son équipe médicale.

Le Docteur Lila Simon Rendu, médecin titulaire d'une capacité de gériatrie et d'un DIU de soins palliatifs, est arrivé en novembre 2018. Précédemment médecin coordonnateur dans le réseau Oncovannes, un relais entre les professionnels et les patients atteints du cancer, elle a notamment œuvré pour apporter du soutien aux parents et à leurs familles.

Pour le remplacement du pharmacien de l'établissement et afin de renforcer la collaboration entre le CSSR Korn er Houët et le CHBA, le choix s'est porté sur la mise à disposition du Dr Lucile Bourgerie, pharmacien du CHBA. Ceci dans l'objectif d'intégrer, à terme, la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) qui pourrait être créée sur le territoire de santé.

L'ESCALE & LA THÉBAUDAIS

CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION EN
ADDICTOLOGIE / CENTRE DE POST-CURE PSYCHIATRIQUE

L'INNOVATION AU COEUR DES PRATIQUES

Innover, sortir des sentiers battus, une condition pour accroître la qualité de la prise en charge de nos patients et ainsi mieux les accompagner vers la cité.

Portés par l'ambition de mieux prendre en compte les besoins des patients, quelle que soit leur situation face à la maladie, et de construire des réponses adaptées en facilitant leur parcours de soins sans rupture, les professionnels du CSSRA l'Escale et du CPC de la Thébaudais développent régulièrement de nouvelles pratiques. Pour se faire, ils se tournent vers des dispositifs plus inclusifs faisant une large part au partenariat avec des acteurs hors champs de la santé et accès sur la vie en milieu ordinaire. En 2018, cela s'est traduit à travers deux thématiques : l'écologie et le logement ou plus largement être un citoyen à part entière et demain... rendez-vous en 2019 !

ATELIERS THÉRAPEUTIQUES NATURE ET BIEN-ÊTRE À L'ESCALE



Hôtel à insectes

L'hôpital de jour l'Escale propose des ateliers thérapeutiques de soins et de réadaptation en addictologie autour de la santé, l'insertion socio-professionnelle mais également du bien-être avec une volonté d'ouverture vers l'extérieur.

Dans ce cadre, les patients participent à des ateliers de plein air, en lien avec la nature, par la (re)découverte de la faune et de la flore.

Pour mener à bien ce projet, nous avons bénéficié du soutien et de l'expertise de l'Ecocentre de la Taupinais, structure municipale rennaise créée dans une double optique de développement de l'éco-citoyenneté et de sensibilisation au développement durable.

En 2018, quinze patients se sont rendus sur le site de la Taupinais pour découvrir la faune aquatique de la mare, le fonctionnement d'une ruche, faire des plantations et objets de décoration du jardin. Un atelier a porté sur le rôle des insectes dans la bio diversité. Chacun est reparti avec un hôtel à insectes de sa fabrication !

Dynamisés par cette découverte, les patients portent aujourd'hui, en lien avec l'Ecocentre et les membres de l'équipe, la création de carrés potagers et mènent des expériences botaniques du printemps jusqu'à l'automne. Dans cette même démarche de sensibilisation à des comportements éco-responsable, un composteur est installé grâce à l'intervention de l'association la Feuille d'érable.

En 2019, nous poursuivons avec la programmation d'autres sorties à l'Ecocentre, d'animations sur la réduction des déchets... sans oublier le travail au jardin, fil conducteur des mois à venir !

APPARTEMENT D'ESSAI LA THÉBAUDAIS INNOVE EN FAVEUR DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES

Dans le cadre de l'innovation en santé, le Centre La Thébaudais a remporté l'appel à candidature 2018 « Innovation et organisation » de l'ARS Bretagne. Son projet innovant intitulé « APPARTEMENT D'ESSAI : Renforcement du processus de réhabilitation par le logement pour un parcours sans rupture » s'adresse à des personnes souffrant de troubles psychiques.



Que ce soit avant ou après le séjour à la Thébaudais, les personnes souffrant de troubles psychiques ont un parcours de soins et de vie souvent chaotique, rythmé par des rechutes avec des hospitalisations plus au moins longues. Habiter dans un logement seul lorsqu'on est atteint de psychose est une des problématiques auxquelles le nouveau projet de La Thébaudais va tenter de répondre.

L'appartement d'essai a pour objectif d'apporter un éclairage pour les professionnels et une prise de conscience pour les patients quant aux capacités à habiter dans un logement seul. Il permet de déterminer des axes à travailler ou à pallier par une aide extérieure.

À la différence des appartements thérapeutiques ou de préparation à la sortie, les patients occuperont l'appartement d'essai au cours de leur séjour sur la Thébaudais, encadrés par les équipes de soins,

de façon progressive et sur une durée de quatre à six semaines. En concordance avec les observations des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, les évaluations et autoévaluations de cette mise en situation permettront de mieux co-construire le projet post hospitalisation. Ainsi le patient et l'équipe pourront avoir une analyse plus fine de l'habitabilité dans un logement autonome.

Pour mener à bien ce projet d'appartement d'essai, le Centre La Thébaudais sollicite des partenaires du logement et de l'accompagnement social dans une logique de coopération renforcée. Cela permettra notamment de mettre en relation les patients auprès de ces acteurs afin de leur faciliter l'acceptation, l'accroche avec des services d'accompagnements ou d'habitat et les aider dans la recherche d'une solution de logement adaptée durable. Le projet sera évalué sur trois ans.

2018
EN CHIFFRES

L'ESCALE

31 PLACES
D'HOSPITALISATION À
TEMPS PARTIEL DE NUIT

DONT

2 APPARTEMENTS DE
«PRÉPARATION À LA
SORTIE

5 PLACES
D'HOSPITALISATION
DE JOUR

15,4
PROFESSIONNELS
(ETP)



159
PATIENTS
ACCUEILLIS

111
EN HTPN

48
EN HDJ

1,31
MILLION D'EUROS
DE FINANCEMENT
DE L'ASSURANCE
MALADIE

LA THÉBAUDAIS

35 PLACES
D'HOSPITALISATION
DE NUIT

53
EN
CATT

15 PLACES
D'HOSPITALISATION
DE JOUR

5 PLACES DE CATT
(AMBULATOIRES)

22,6
PROFESSIONNELS
(ETP)



110
PATIENTS
ACCUEILLIS

52
EN HDN

40
EN HDJ

1,78
MILLION D'EUROS
DE FINANCEMENT
DE L'ASSURANCE
MALADIE

Directrice : Sylvie de Carheil

Président de la CME L'ESCALE : Dr Christophe Robert

Président de la CME LA THÉBAUDAIS : Dr François Pistien

L'ESCALE • 148 route de Lorient • 35000 RENNES

Tél. : 02 99 59 67 82 • direction.escale@ugecam.assurance-maladie.fr

LA THÉBAUDAIS • 49 bd Oscar Leroux • 35200 RENNES

Tél. : 02 99 50 44 29 • direction.thebaudais@ugecam.assurance-maladie.fr

LE CHILLON

CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

LE PROJET DE RELOCALISATION EN BONNE VOIE

La relocalisation du Chillon sur le site des Capucins à Angers a animé l'année 2018 aussi bien au niveau social que partenarial et immobilier.

Au cours de l'année 2018, l'ensemble des professionnels du Chillon ont eu un entretien avec leur responsable et l'Assistante RH de l'établissement. Ces entretiens individuels ont été l'occasion de connaître l'état d'avancement personnel de chacun par rapport à la relocalisation. Ils nous ont également permis de faire un point sur les besoins et les attentes de chacun en terme notamment de formation, mais aussi d'évoquer les craintes et les appréhensions que peut soulever ce projet. Pour une grande majorité, le projet est très bien accueilli. Beaucoup sont impatients de pouvoir bénéficier de ce nouvel outil de travail qui a été réfléchi en équipe et dimensionné sur mesure à nos activités. Par rapport aux craintes, celles-ci sont circonscrites à des enjeux pratiques concernant le nombre de places sur

le parking des Capucins et aussi sur l'organisation de chacun pour se rendre à Angers le matin (co-voiturage, train, bus...). Concernant les formations, ces entretiens ont permis de faire un point sur les besoins des professionnels et ainsi de réaliser un Plan de Formation 2019 en conséquence.

UN PROJET QUI AVANCE

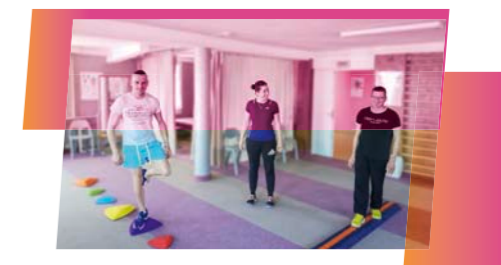
L'année 2018 a aussi été riche au niveau de l'avancement du projet immobilier. En début d'année, l'avant-projet définitif (APD) a été finalisé avec un groupe de salariés pluri professionnels de l'établissement. La validation de cette phase nous a permis de lancer les appels d'offre aux entreprises. En novembre, la Commission d'Appel d'Offre a déterminé quelles entre-

prises étaient retenues pour la réalisation des travaux. Parallèlement, en juin, une réunion de présentation du projet immobilier a été réalisée aux Capucins en présence des Directions (UGECAM, Capucins et Chillon) et de l'architecte. Tous les professionnels du Chillon et des Capucins étaient invités à cette présentation. L'architecte a présenté les plans définitifs du bâtiment et il a argumenté sur les choix d'aménagement qui l'ont amenés à ce résultat. A l'issue de cette présentation, les salariés du Chillon ont effectué le tour de la parcelle où sera implanté le futur établissement.



ART-THÉRAPIE - EXPOSITION CRÉER À DES FINS THÉRAPEUTIQUES

En mars 2018, une exposition de peinture, organisée par l'équipe soignante et les patients des Euménides, se tenait dans le hall du centre hospitalier de Saumur. De nombreux visiteurs sont venus admirer les œuvres réalisées par les patients de l'hôpital de jour. En présentant leurs réalisations issues des ateliers d'art-thérapie, les patients ont pu s'exprimer sur leurs ressentis face à l'addiction et parler librement de leurs parcours de soins.



PROJET & PARTENARIATS

Concernant les partenariats avec les Capucins, les projets sont nombreux. En plus, des principaux services mutualisés, c'est-à-dire, la restauration et la pharmacie à usage intérieur, d'autres mutualisations sont également évoquées. L'utilisation de la balnéothérapie, l'accès au futur gymnase ou encore la mise à disposition de salles de réunion et du nouvel amphithéâtre sont aussi des projets en cours de réflexion. L'objectif du Chillon est de pouvoir proposer des services et une offre de soins diversifiée et de qualité aux patients accueillis dans tous les services. Pour les Capucins, ces mutualisations leur permettent d'optimiser leurs outils de travail et de s'ouvrir aux autres structures.

En 2018, les discussions se sont surtout portées sur les moyens juridiques dont nous disposons pour cadrer et sécuriser ces mutualisations. Nous avons également commencé à déterminer certains principes de fonctionnement nous permettant de réfléchir en interne à notre futur projet hôtelier.

Le projet de relocalisation se concrétise donc largement grâce à l'avancée de la construction du nouveau bâtiment. L'ensemble des parties prenantes, particulièrement l'ARS et les pouvoirs publics, sont à notre écoute et nous accompagnent dans la réalisation de cette relocalisation qui permettra de condenser l'offre de soins de suite et de réadaptation et notamment l'offre de soins de suite spécialisée dans la prise en charge des conduites addictives sur le bassin Angevin. Nous continuons de partager avec nos partenaires des valeurs communes, un même esprit de service à offrir aux usagers ce qui facilite le travail de collaboration et permet d'envisager cette relocalisation sereinement.

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE

Depuis quelques années, l'établissement a recruté une professionnelle du sport, Sophie Garandel. En effet, l'activité physique a pris une grande importance dans l'accompagnement des patients souffrant d'un trouble de l'usage de substances psychoactives.

Sophie apporte une valeur ajoutée à cette prise en charge globale car le diplôme d'Activité Physique Adaptée (APA) mobilise des connaissances scientifiques pluridisciplinaires contribuant à évaluer les besoins spécifiques de chaque patient afin de les aider à mobiliser leurs compétences.

services avec des niveaux différents. Les séances sont adaptées en fonction de l'état de santé de chaque patient et tiennent compte de son parcours de soin. L'intensité ainsi que le contenu des séances varient donc en fonction de chaque service.

L'APA est présente sur les trois secteurs addictologiques du Chillon : SSRA, SSR-PA, HTP. Cet atelier participe au mieux-être des patients addicts. L'APA est destinée à favoriser le développement des capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales des patients. Tous ces thèmes sont abordés à travers diverses séances, dans les trois

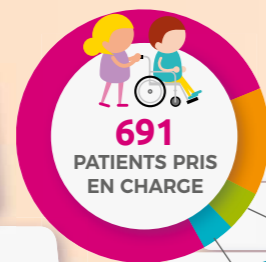
Cet atelier permet également d'observer les patients différemment. Leur façon « d'être », de « se tenir » ou de se comporter est souvent différente en APA par rapport aux autres ateliers. L'APA contribue donc à alimenter l'échange pluridisciplinaire afin d'améliorer la prise en charge tout en tenant compte par exemple des troubles associés ou des blessures physiques.

2018 EN CHIFFRES



70 LITS ET PLACES DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION ADULTES

15 PLACES HDJ SUR ANGERS
7 PLACES HDJ SUR SAUMUR
8 PLACES HDJ SUR CHOLET



111 À ANGERS

42 À CHOLET

34 À SAUMUR

79,4 PROFESSIONNELS (ETP)

5,4 MILLIONS D'EUROS DE FINANCEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE

Directeur : Arthur Rozier

Adjointe de direction : Béatrice Bodier

Présidente de la CME : Dr Cendrine Jagueneau

49370 Val d'Erdre Auxence • Tél. : 02 41 73 45 00
Fax adm. : 02 41 73 45 97 • Fax méd. : 02 41 73 45 83
direction.chillon@ugecam.assurance-maladie.fr



LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

DITEP · CRP · EHPAD

Page
36

L'ALOUETTE

DISPOSITIF THÉRAPEUTIQUE, ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE
SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE

Par autorisation de l'ARS des Pays de la Loire, le DITEP L'Alouette accueille des enfants et des adolescents âgés de 3 à 20 ans présentant des difficultés psychologiques qui perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. L'objectif de la prise en charge est de soigner et d'accompagner vers un mieux-être, de conduire, à terme, vers un retour en milieu de vie ordinaire par une éducation et une scolarisation adaptées.

Page
38

LA TOURMALINE

CENTRE DE PRÉ-ORIENTATION ET DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

Par autorisation de l'ARS, le Centre de Réadaptation Professionnelle La Tourmaline dispose de 140 places pour permettre à des Travailleurs Handicapés une réinsertion durable dans l'emploi. Il accompagne la construction d'un nouveau projet professionnel adapté et permet l'accès à des formations qualifiantes, le tout en lien étroit avec les entreprises.

Le CRP apporte un accompagnement personnalisé, psychologique, médical et social aux stagiaires accueillis tout au long de leur parcours et à la sortie pour faciliter le retour à l'emploi durable.

Page
40

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS RÉSIDENCE LES CHÊNES

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Par autorisation de l'ARS de Bretagne, la résidence Les Chênes couple Ehpad et Usld en mode d'hébergement pour permettre de graduer des soins y compris relevant du sanitaire.

L'Ehpad accueille et accompagne des personnes âgées dépendantes et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile. L'Ehpad offre des dispositifs d'hébergement dédiés aux personnes désorientées et propose également une formule d'accueil temporaire très utile pour sécuriser les retours à domicile à la suite d'une hospitalisation.

Page
42

KERAMPIR

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Par autorisation de l'ARS de Bretagne, l'établissement accueille des personnes âgées dépendantes venant du domicile, des structures de court séjour, des services d'accueil temporaire ou des services de soins de suite et de réadaptation.

La prise en charge globale assure des soins personnalisés qui permettent de préserver un degré maximal d'autonomie sociale, physique ou psychique dans le respect des choix et des attentes des résidents.

L'ALOUETTE

DISPOSITIF THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Déployer une réponse adaptée pour tous, y compris pour les situations les plus complexes qui soit innovante, inclusive et évolutive aux besoins de chaque personne en situation de handicap et qui s'inscrit dans une logique de parcours, voici le plan d'action des cinq ans à venir pour le dispositif ITEP Alouette.

L'année 2018 aura été marquée par la négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS. Pourtant déjà sous CPOM, il s'agissait, malgré tout, d'un exercice nouveau pour le dispositif ITEP Alouette, puisque ce CPOM est commun avec le CRP de la Tourmaline avec une vision inclusive très marquée pour les deux structures. Pour l'Alouette, cette volonté d'inclusion avec le milieu ordinaire et d'agir pour remédier aux situations sans solutions se caractérisent par les actions suivantes :

- redéployer l'offre institutionnelle de l'ITEP l'Alouette afin de créer des dispositifs de proximité sur des territoires non couverts (Les Herbiers, Fontenay, Challans). Cette action permettra de développer l'accompagnement et le soutien à la scolarisation en milieu ordinaire sur l'ensemble du territoire vendéen,
- diversifier les modalités d'accompagnement en élargissant le recours aux familles d'accueil et en créant un pôle de compétences et de prestations externalisées avec l'autre dispositif ITEP vendéen qui permet des accompagnements souples et de diversifier l'offre existante,
- s'inscrire dans un partenariat territorial pour construire des réponses individuelles adaptées aux besoins des jeunes, dans le cadre de la démarche « Une Réponse Accompagnée Pour Tous » (URAPT).

Dans le cadre de cette dernière action, l'établissement a déjà mis en œuvre une action particulière à partir de septembre 2018. Le principe de ce dispositif URAPT est de mettre autour de la table, tous les intervenants gravitant autour d'une personne en situation de handicap sans solution. Trois jeunes sont actuellement accompagnés par une éducatrice spécialisée qui intervient sur leur lieu de scolarité pour deux d'entre eux et le lieu de vie pour le troisième.

En 2018, un Comité d'Éthique, composé de professionnels de différentes équipes et métiers, a été créé. Élargi à la bienveillance, la prévention de la maltraitance et à l'ensemble des questions d'ordre éthique émergeant de situations complexes et singulières en DITEP, les réflexions menées en équipe permettent de dépasser la stigmatisation autour de la violence. Les premières réflexions ont porté sur les questions suivantes : *Comment être un individu dans le collectif ? La place du soi dans le groupe, comment penser l'individualité dans le collectif ?*

Dans ce contexte de changements importants qui auront lieu dès 2019, avec l'ouverture d'une antenne aux Herbiers, il est fondamental que nous continuons à nous interroger sur nos pratiques et à penser ces évolutions comme une dynamique de continuité indispensable pour nos jeunes.

LE GROUPE ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ VERS L'EXTÉRIEUR (GAPE)

Faire bénéficier aux jeunes accueillis d'un lieu « tremplin », transitoire entre deux modes de prise en charges du Dispositif ITEP, c'est l'objectif du groupe d'accueil de jour créé lors de la rentrée scolaire 2018/2019.

Ce groupe, accompagné par deux éducateurs, un enseignant et une psychologue, permet de préparer le passage de l'ITEP au SESSAD, voire une sortie définitive. Il est constitué de neuf jeunes âgés de 11 à 15 ans dont les troubles se sont apaisés, avec une scolarité extérieure conséquente. Un emploi du temps individualisé est mis en place pour chaque jeune. Celui-ci s'articule entre l'établissement scolaire extérieur, l'enseignement adapté à l'ITEP, les ateliers pédagogiques et éducatifs, le sport et les prises en charges thérapeutiques.

L'objectif premier est d'accompagner ces jeunes à réintégrer un milieu ordinaire. Ainsi, un travail est réalisé autour de

l'autonomie et de la socialisation. En parallèle, l'orientation scolaire et professionnelle des adolescents est réfléchie avec ces derniers et leur famille. Des visites d'entreprises sont organisées afin de les orienter dans leur recherche de stages et leur permettre de se projeter dans leur future orientation professionnelle.

Depuis la rentrée, tous les jeunes du groupe ont vu leur temps d'inclusion scolaire augmenter. Au terme du premier trimestre, un jeune a pu basculer vers une prise en charge SESSAD. Au début du troisième trimestre, nous projetons de nouveau le passage de deux adolescents en mode SESSAD et espérons d'autres évolutions pour la rentrée prochaine.

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE AU SESSAD

E. COTONEA PSYCHOLOGUE

Quelle est la spécificité de votre travail au SESSAD-ITEP ?

Le psychologue du SESSAD accompagne des jeunes pour qui l'une des grandes difficultés se situe au niveau de la rencontre avec l'autre. Je participe au tissage du projet le plus adapté qui permettra au jeune de s'ouvrir à un travail sur lui-même pour avancer sur cette problématique.

Comment accompagnez-vous les jeunes du SESSAD ?

Il s'agit, en équipe, de croiser les fonctions thérapeutiques, éducatives, parentales et pédagogiques dans un travail d'observation de l'environnement de

l'enfant et des points de souffrance. Au vu des difficultés que le jeune et l'entourage rencontrent, il nous faut travailler à articuler les espaces du quotidien afin de proposer des repères sur lesquels le jeune pourra prendre appui pour grandir. L'objectif du psychologue est d'enclencher une dynamique d'accueil de la particularité de l'enfant, pour travailler à la sécurisation des espaces qu'il connaît et soutenir les points d'appuis de ce dernier. Une fois cela enclenché (et cela peut être long) l'apaisement progressif de l'enfant permet la remise en route du développement de ses capacités de relation avec autrui.



ÉCOUTER L'HISTOIRE POUR MIEUX (SE) RACONTER

Dix adolescents âgés de 12 à 15 ans sont partis dans le Calvados (14) du 22 au 25 octobre 2018. Ce temps de vie de groupe visait la découverte de l'Histoire du débarquement et cette période de la seconde guerre mondiale.

« Pendant le séjour, nous avons visité le musée du débarquement d'Arromanches, le cinéma 360° retraçant le débarquement, le cimetière américain de Colleville sur Mer, la batterie allemande de Longues sur Mer, la Cité de la Mer de Cherbourg avec la visite du sous-marin nucléaire « l'insubmersible », et le site de débarquement de la pointe du Hoc avec les stigmates des obus sur la plage et les visites des blockhaus », témoignent les adolescents qui ont cohabité dans la structure d'hébergement avec quatre-vingt mineurs étrangers non accompagnés. « Interpellés » par ces adolescents, les jeunes du groupe ont beaucoup questionné sur leur histoire de vie, sur leur culture et leurs motivations pour venir en France. Après une prise de conscience, ils ont ensuite pu nommer leur propre vécu, ressentis et souvenirs personnels. C'était également l'occasion pour certains de vivre leur première expérience de nuitées hors domicile familial et hors territoire vendéen. Réalisé en début d'année scolaire, ce séjour a permis de créer une cohésion de groupe, d'instaurer et de faciliter une relation de confiance avec les éducateurs. C'est un appui servant ainsi de supports pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques.

Cette expérience de vie a été vécue très positivement par l'ensemble des jeunes. Ils ont exprimé leur souhait de partir à nouveau en vacances mais cette fois-ci pour expérimenter le camping. Il s'agirait pour nous de ponctuer la fin d'année par un nouveau temps fort « hors les murs ».

2018
EN CHIFFRES



74 PLACES
HÉBERGEMENT • ACCUEIL
DE JOUR • SESSAD

58
ENFANTS
ACCOMPAGNÉS
À L'ITEP



39
ENFANTS
ACCOMPAGNÉS
AU SESSAD



46,5
PROFESSIONNELS
(ETP)



3,38
MILLIONS D'EUROS
FINANCEMENT
DE L'ASSURANCE
MALADIE

Directrice : Élodie Chiron
Resp. éducatifs : Marylène Payet et Joackim Gravelaud
Resp. administrative : Alexia Baudouin
Resp. Services Logistiques : Richard Chartier

9 avenue Jean Etoubleau • 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 24 14 00 • Fax : 02 51 24 14 01
direction.alouette@ugecam.assurance-maladie.fr

LA TOURMALINE

CENTRE DE PRÉ-ORIENTATION ET DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

« Apporter une réponse innovante, inclusive et évolutive aux besoins de chaque personne en situation de handicap : une réponse accompagnée pour tous ».

Toujours dans une stratégie d'adapter son offre de service et de prendre en compte tout type de handicap, le CRP La Tourmaline a ouvert en décembre 2018 un nouveau dispositif innovant « Passeport Professionnel Autisme ou Pass P'As » qui accueille pour cette première action cinq jeunes adultes.

Le CRP La Tourmaline a mis en place en collaboration étroite avec le Centre de Ressources Autisme, la MDPH, Cap emploi, avec l'appui de la Fondation Total... un dispositif d'insertion professionnelle en direction de personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), sans déficience intellectuelle.

Ce dispositif innovant s'inscrit dans une démarche inclusive. Il est ouvert aux personnes diagnostiquées bénéficiant d'une reconnaissance travailleur handicapé et d'une orientation professionnelle de la Commission des

Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. D'une durée de six mois, il peut être renouvelable une fois en fonction des besoins d'accompagnement personnalisé si projet d'embauche.

Les personnes accueillies présentent des difficultés au niveau des interactions sociales et du traitement de l'information. L'objectif est de démontrer les capacités professionnelles et la plus-value de ces personnes, (persévérantes, rigoureuses et soucieuses de la qualité de leur travail), dans le cadre d'un environnement professionnel préparé.



Un accompagnement personnalisé tel que le « job coaching » leur permet d'élaborer et conduire leur projet professionnel.

Le dispositif Pass P'As propose un partenariat employeur – salarié et une mutualisation des compétences et des savoir-faire.

La démarche d'alternance inclusive s'adresse à tout employeur souhaitant répondre à ses obligations d'emploi et ainsi promouvoir son engagement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.



LA CRÉATION, CLÉ D'UN APPRENTISSAGE STIMULANT*

PAR YANN CLEMENT, FORMATEUR ET NOËLLE GUILLARD, RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Dans l'acquisition d'un savoir-faire, quoi de plus rigoureux que la technique du geste ! Quoi de plus précis et exigeant que l'utilisation de l'outil avec habileté et dextérité !

La transmission de la maîtrise du geste professionnel peut s'appuyer sur différentes modalités pédagogiques dont la créativité. Celle-ci apporte une dynamique et rend l'apprenant « acteur de sa formation ».

En élaborant des projets personnels tels que « la rose » et « le lion » (illustrations ci-dessus), avec l'outillage et les matériaux mis à sa disposition, le stagiaire met en application ce qu'il apprend en formation avec pour seule contrainte, l'imagination.

La créativité est aussi facteur de cohésion de groupe dans le partage d'idées, de regards multiples sur les projets, d'échanges d'expériences et de compétences.

Cette modalité d'apprentissage est mise en oeuvre dans la formation agent

d'entretien du bâtiment qui accueille des personnes reconnues travailleurs handicapés ayant fait le choix d'une reconversion professionnelle dans le secteur du bâtiment.

Ce professionnel effectue la maintenance et l'entretien des locaux et espaces à usage collectif (locaux communaux, établissements hospitaliers, maisons de retraite, immeubles, écoles, locaux d'entreprises...) selon les règles de sécurité. Il exécute les travaux courants de rénovation et d'aménagement intérieur. La formation apporte les compétences requises dans tous les corps de métier : électricité, plomberie, vitrerie, peinture, maçonnerie, menuiserie, carrelage...

**La créativité, au cœur des apprentissages (Margarida Romero et Benjamin Lille, avec la contribution de Yan Spence)*

CRP LA TOURMALINE / DITEP L'ALOUETTE UN CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS COMMUN

Le Centre de Réadaptation Professionnelle de La Tourmaline et l'ITEP de la Roche sur Yon et l'ARS ont signé le 28 décembre 2018 un CPOM commun 2019-2023.

Effectif dès le 1^{er} janvier 2019, ce premier CPOM pour le CRP et renouvellement pour l'ITEP, permettra de mettre en œuvre des orientations pour les cinq ans à venir, notamment en termes de réponse inclusive, évolutive, adaptée aux besoins des personnes accompagnées et ce dans une logique de parcours.

À cet effet les grandes orientations des cinq années à venir portent sur :

- l'ouverture à des nouveaux publics (autistes, psy, DYS, ESAT, ITEP, IME...),
- l'élargissement à de nouveaux territoires (Vendée...),
- le développement de dispositifs courts (préo, EVOR...),
- la collaboration avec l'offre de formation du droit commun (AFPA, GRETA...).

À l'interface avec les entreprises, le monde du handicap et la formation professionnelle, le CRP doit s'adapter en permanence aux évolutions de ces trois systèmes.

QUALITÉ : LE CRP À NOUVEAU CERTIFIÉ NF SERVICE PAR AFNOR

Le CRP est engagé dans une démarche continue d'amélioration de la qualité. Outre les évaluations interne et externe liées à son statut médico-social, depuis 2008, le CRP a fait le choix d'une certification de service avec AFNOR.

Celle-ci concerne « l'organisation et les méthodes de travail mises en place pour garantir un niveau de qualité constant de ses produits et services. Elle permet d'améliorer la performance de l'organisation, de réduire certains de ses coûts

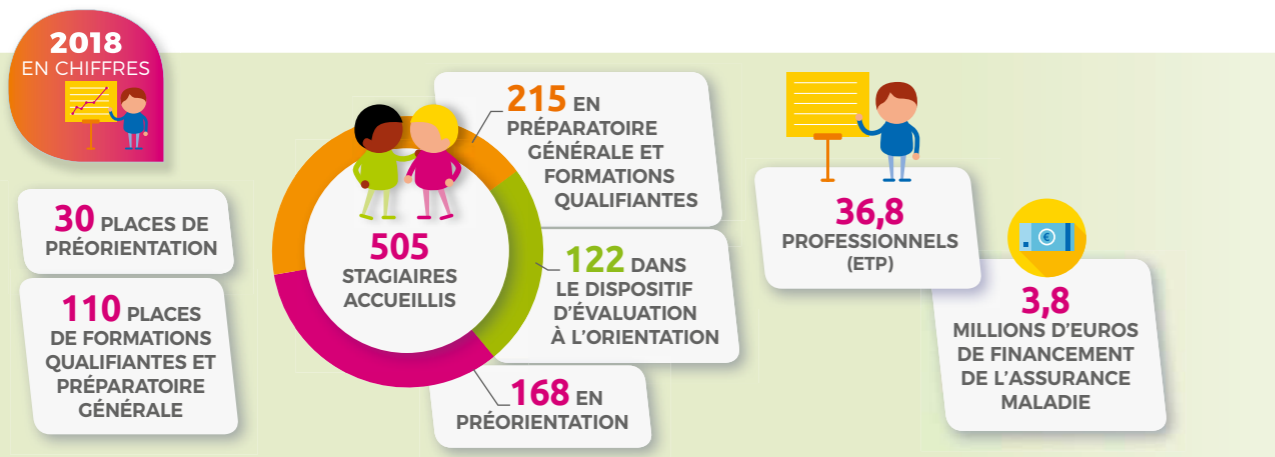
et accroître la satisfaction de ses parties-prenantes ».

L'auditeur de l'AFNOR, à l'issue de sa visite en septembre 2018, a confirmé la haute qualité de prise en charge du CRP de La Tourmaline. Dans un avenir proche, dans ce contexte en pleine évolution de la formation pour adulte, l'enjeu d'une certification reconnue va s'avérer d'autant plus capitale pour l'établissement. Depuis janvier 2019, la création de « France Compétences » : autorité nationale de régulation et du financement de la formation profession-

nelle et de l'apprentissage mentionne que cette instance contribuera au suivi et à l'évaluation de la qualité des actions de formation dispensées. À ce titre, elle émettra un avis sur le référentiel national de la future certification des prestataires de formation.



READAPTATION PROFESSIONNELLE
Centre de Réadaptation Professionnelle /
École de Réadaptation Professionnelle
et/ou Centre de Pré-Orientations
www.marque-nf.com



Directrice : Cécile Alleman

Responsable du CRP : Sophie Raitière

Cadres de proximité : Noëlle Guillard/Maggy Gaboriau

31 boulevard Salvador Allende • CS 40249 • 44818 Saint Herblain Cedex

Tél. : 02 40 38 59 59 • Fax : 02 40 38 59 00

direction.tourmaline@ugecam.assurance-maladie.fr

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR
PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

DES INDICATEURS FAVORABLES POUR RÉVISER LA DOTATION SOINS

Le Pôle médico-social (PMS) a été amené à s'interroger sur son niveau de dotations suite à l'analyse de sa situation budgétaire dégradée.

Les ressources allouées à l'EHPAD mais également à l'USLD semblaient insuffisantes pour couvrir les besoins de fonctionnement courant. Cette conviction, portée par l'encadrement et ressentie par les équipes, était pourtant contredite par les indicateurs. Chaque mois, le GIR* Moyen Pondéré (GMP) et Pathos Moyen Pondéré (PMP) global de la structure semblaient en conformité avec les GMP et PMP validés.

Malgré cela, le pôle a obtenu de l'Agence Régionale de Santé qu'elle réalise une nouvelle coupe GMP et PMP. L'établissement a alors entrepris un travail global de révision de ses accompagnements. Cette démarche menée en quelques mois a associé

l'équipe médicale et pluridisciplinaire, les équipes de terrain, l'équipe d'encadrement et le service qualité. Grâce à la supervision d'un comité de pilotage, des actions ciblées et pertinentes ont pu être réalisées. Elles se sont traduites par des recrutements de résidents plus ciblés, des transferts mais surtout par un investissement important de la part des équipes pour tracer rigoureusement les actions réalisées au quotidien, au chevet des résidents.

Dans un contexte budgétaire difficile, il était essentiel de permettre aux équipes de comprendre la mécanique budgétaire des établissements médico-sociaux. Chacun a pu réaliser que les allocations sont calculées au regard des actions réalisées et décrites par les

acteurs de terrain. La traçabilité des actes, enjeu de la démarche qualité et de la continuité des soins est devenue un enjeu financier majeur.

Les résultats ont été à la hauteur des espérances. Les GMP et PMP validés par l'ARS ont objectivé ce ressenti collectif : les indicateurs sur lesquels sont calculées les dotations ne sont plus adaptés à la lourdeur des accompagnements. Une augmentation significative de la dotation soins est désormais envisageable.

Les négociations ont été initiées, elles aboutiront en 2019 et permettront au pôle médico-social de réduire de manière significative son niveau de déficit soins.

DANS « VIVRE EN EHPAD », IL Y A « VIVRE »

Dans ce contexte de recherche permanente d'un équilibre financier, il convient de ne pas oublier ces petits moments de vie sociale, ce « sel » de notre quotidien, si chers aux résidents et portés par les animatrices et les bénévoles. En 2018 nous avons donc, par petits pas, par petites touches, nourri cette vie sociale, ce « vivre ensemble » qui rend nos établissements plus humains et redonne du sens au travail accompli.



ÉCHANGER AVEC LES FAMILLES

Tout d'abord nous avons souhaité restaurer le dialogue avec les familles. Ainsi, le conseil de la vie sociale a vu la structuration de son fonctionnement évoluer en commissions de travail : animation, communication, restauration. Ces sujets majeurs demandent qu'on leur consacre du temps.

Des temps d'échanges collectifs et en soirée ont été instaurés avec les familles. Ces réunions ont permis de mieux informer les proches des résidents et de répondre à leurs nombreuses questions sur le fonctionnement de la structure. A la suite, et à leur demande, des groupes de paroles sur des thématiques ciblées telles que l'entrée en établissement ou la gestion de la fin de vie ont été constitués. Par ailleurs, des rencontres semestrielles ont été initiées dans les différents services pour que les résidents, les équipes et les familles puissent partager des temps d'échange et de convivialité sur la vie du service. L'année 2018 s'est conclue avec la soirée festive de Noël durant laquelle résidents, salariés, familles et partenaires ont pu partager un bon repas et quelques danses.

Dans la continuité de ces actions, il s'agit de redonner aux familles une pleine place auprès de leurs parents en les associant chaque fois que possible à cet accompagnement.

Les temps des anniversaires et plus particulièrement des centenaires ont

été repensés pour impliquer totalement les familles. Ce travail se poursuit et devrait s'achever par la création d'un guide d'accueil à destination des familles. Nous avons saisi toutes les opportunités durant cette année pour créer avec eux des temps de rencontre et de convivialité. Les familles des résidents souhaitent participer à la vie de l'établissement et nous avons entendu cette demande.

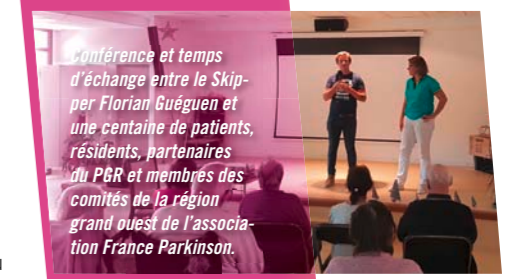
S'OUVRIRE VERS L'EXTÉRIEUR

Le pôle a poursuivi son travail d'ouverture sur l'extérieur avec notamment la consolidation de partenariats avec les acteurs locaux qu'ils soient associatifs ou municipaux. Les relations intergénérationnelles ont été privilégiées avec l'accueil régulier des écoles de la commune, de l'institut médico-éducatif voisin, des services civiques nombreux ou même des associations locales de jeunes danseurs urbains. Chaque rencontre occasionne des moments riches en émotion. Des liens se créent entre les résidents et ces jeunes visiteurs. Des projets naissent de ces rencontres.

Ouvrir les portes du pôle a également permis de profiter de la richesse des talents locaux : réaliser quelques belles expositions de peinture, découvrir de nouveaux instruments de musique, des danses traditionnelles, du close-up, des émissions de radio... faire que les journées soient enrichies en décou-

vertes pour nourrir les échanges dont nous avons tous besoin.

Être un citoyen, reconnu qui peut s'exprimer, c'est aussi l'objectif du « café citoyen » mené par l'équipe d'animation. Commenter l'actualité, la vie locale, la politique ; être souvent en désaccord, c'est un plaisir que certains résidents retrouvent avec la vie en établissement. A notre manière nous avons partagé les grands événements de l'année notamment en rencontrant puis en suivant un skipper de la route du Rhum.



Conférence et temps d'échange entre le Skipper Florian Guéguen et une centaine de patients, résidents, partenaires du P&R et membres des comités de la région grand ouest de l'association France Parkinson.

Nous avons affirmé notre volonté de réaliser des sorties que ce soit simplement au marché, à la fêtes des aînés de la commune, aux spectacles dansants ou en allant admirer les décorations de Noël à Rennes.

En dépit des difficultés rencontrées, ces moments font la qualité de la vie en EHPAD et nous donnent chaque fois l'envie de faire encore plus !

2018
EN CHIFFRES



160 PLACES D'EHPAD
DONT **26** PLACES
RÉSERVÉES AUX
PERSONNES
DÉSORIENTÉES



249
RÉSIDENTS
ACCOMPAGNÉS



98,7
PROFESSIONNELS
(ETP)



2,49
MILLIONS D'EUROS
DE FINANCEMENT
DE L'ASSURANCE
MALADIE

Directrice : Françoise Gourgou

Responsable du pôle médico-social : Julie Bia

Directrice des soins : Caroline Arurault

100, avenue André BONNIN • BP 27118 • 35571 CHANTEPIE CEDEX

Tél. : 02 99 26 75 75 • Fax adm. : 02 99 26 78 75

acc-mdr.pgr@ugecam.assurance-maladie.fr

KERAMPIR

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

ENSEMBLE MOBILISÉS AUTOUR DE PROJETS STRUCTURANTS

L'année 2018 a permis à la résidence de Kerampir de mettre en œuvre des orientations majeures en termes d'efficience et de qualité. Dans un contexte budgétaire contraint, la résidence de Kerampir a identifié quatre priorités majeures qui ont été déclinées sur 2018.

Le premier semestre s'est ainsi traduit par la mobilisation de l'ensemble des équipes autour de deux projets structurants pour la résidence :

- La finalisation du projet de réorganisation permettant le renforcement de l'efficience de l'établissement et l'amélioration de la qualité de vie au travail des personnels. Ce projet s'est notamment traduit par le recrutement de plusieurs aides-soignantes.
- La préparation de la coupe PATHOS qui s'est déroulée en juin 2018 et qui a nécessité plusieurs mois de préparation et l'investissement des équipes. Le résultat de cette coupe a permis de mettre en évidence une nécessaire et future revalorisation des forfaits dépendance et soins, en cohérence avec les besoins de prise en charge des résidents accueillis.

Au cours du second semestre, l'établissement s'est engagé dans la préparation de la négociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2019-2023 avec les tutelles. Cette préparation a permis à l'établissement d'évaluer ses forces et ses axes d'amélioration qui sont déclinés

en objectifs dans le cadre de contrat et qui permettront à la résidence d'inscrire l'établissement dans les orientations de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillesse (ASV) et dans la réponse aux besoins de la population du territoire.

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité et gestion des risques et afin de redynamiser cette démarche, de nombreuses évaluations ont été réalisées au second semestre. Elles ont permis d'expérimenter la méthode du résident-traceur, d'identifier et de programmer les actions de formation de l'ensemble du personnel sur 2019 et d'alimenter le Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ).

En outre, une démarche d'évaluation globale du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) a été initiée, en lien avec le groupe de travail régional sur la Qualité de Vie au travail (QVT).

En parallèle, la résidence de Kerampir a poursuivi sa démarche de partenariat et de collaboration étroite avec les partenaires du territoire, notamment dans le cadre de la filière gériatrique et des réponses mutualisées aux différents appels à candidatures et appels à projets lancés par les tutelles.



LA MÉDIATION ANIMALE

PAR SÉVERINE PLOUVIN, CADRE DE SANTÉ

Le projet de médiation animale a débuté au sein de la résidence de Kerampir en 2016 avec l'arrivée de Sylvie Devaux, l'animatrice et de son chien Chamane. Le projet a été poursuivi en 2018 avec l'arrivée de Naïa.

Dans ce cadre, Sylvie Devaux a participé à une formation à l'éducation du chien médiateur en octobre 2018 à l'institut français de zoothérapie afin que Naïa, un golden retriever d'un an, puisse intervenir auprès des résidents de l'EHPAD.

Ce stage lui a permis d'acquies les bases théoriques pour former Naïa à la médiation (évaluation du comportement du chien et du maître, recensement des besoins des stagiaires, mises en situations pratiques, proposition d'ateliers...). Naïa poursuit depuis son apprentissage tous les jours en compagnie de Sylvie Devaux, des résidents et des professionnels de l'EHPAD. Elle est sans grande surprise rapidement devenue la mascotte de la résidence !

UNE SOURCE DE SOUTIEN AFFECTIF ET PHYSIQUE

Au-delà de sa seule présence, Naïa est aussi :

- un stimulus, une aide pour compenser certains troubles cognitifs et/ou physiques (séances de toilettage, caresses...),
- un intermédiaire entre les professionnels et les personnes âgées, notamment lors de soins douloureux et invasifs (ex : la campagne de vaccination anti-grippale 2018, l'apaisement lors d'épisodes d'agitation...),
- un sujet de conversation, un acteur favorisant le lien social (distribution du courrier, temps d'échanges...),
- un soutien affectif et avant tout une compagne de tous les jours.

Ainsi, comme dans chaque situation de soins, chaque temps de médiation est unique puisque le fruit d'interactions entre une personne âgée et Naïa à un moment « T ». Nous observons tous les jours les bienfaits de la présence de Naïa auprès des résidents de l'EHPAD car comme tout animal, Naïa ne juge pas, ne ment pas et transmet son affection et son attachement au quotidien à qui veut bien les recevoir...

UNE DÉMARCHE ENGAGÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION DES CHUTES

PAR SÉVERINE PLOUVIN, CADRE DE SANTÉ

Suite à un appel à projets auquel la résidence a répondu en 2018, un temps d'enseignant en « Activités Physiques Adaptées » a été alloué à l'EHPAD de Kerampir. Jérémie Girard a pris son poste en novembre 2018.

Il inscrit son action dans le projet global de prise en charge visant à favoriser l'entretien ou la récupération de capacités physiques et psychiques les plus satisfaisantes possibles, afin de favoriser la vie en institution sans perte ou dégradation d'autonomie.

Il contribue au projet d'accompagnement personnalisé en apportant, par la pratique de l'activité physique adaptée, un accompagnement dans les domaines social et culturel et en contribuant au développement ou au maintien de l'autonomie et de la qualité de vie.

LE PROJET D'ANIMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DE VIE SOCIALE

PAR SYLVIE DEVAUX, ANIMATRICE

L'animation aujourd'hui ne se résume plus à une succession d'activités de loisirs que l'on propose à la personne accueillie. Elle est aujourd'hui une valeur fondamentale reconnue dans le projet global de la résidence de Kerampir et généralisée dans le projet personnalisé de chaque personne âgée vivant dans l'institution. Ainsi, le projet d'animation évolue plus précisément vers un projet d'animation et d'accompagnement de vie sociale.

Toutes les animations tiennent compte du groupe qui y participe mais aussi de chaque personne composant celui-ci.

La notion d'accompagnement pour tous et par tous est essentielle dans ce projet et surtout pour répondre aux besoins et aux attentes des résidents. Dans ce cadre, il se décline en six pôles : Bien-Être, Relationnel, Vie sociale & communication, Vie quotidienne, Cognitif et Culturel et Médiation animale.

2018
EN CHIFFRES

80 PLACES

110
RÉSIDENTS
ACCOMPAGNÉS

45,8
PROFESSIONNELS
(ETP)

0,9
MILLIONS D'EUROS
DE FINANCEMENT
DE L'ASSURANCE
MALADIE

Directeur : Marc Bermond-Gonnet

Adjointe de direction : Morgane Hell

Médecin coordonnateur : Dr Jacques Le Foll

70-72 Rue de Park Ar Roz • 29820 BOHARS • Tél. : 02 98 34 58 58

Fax administratif : 02 98 34 59 99 • Fax médical : 02 98 34 59 77

direction.kerampir@ugecam.assurance-maladie.fr



GOUVERNANCE & ORGANISATION

Page

46

ORGANIGRAMME

Page

47

CONSEIL

Page

48

**COMMISSION STRATÉGIQUE
DES ÉTABLISSEMENTS**

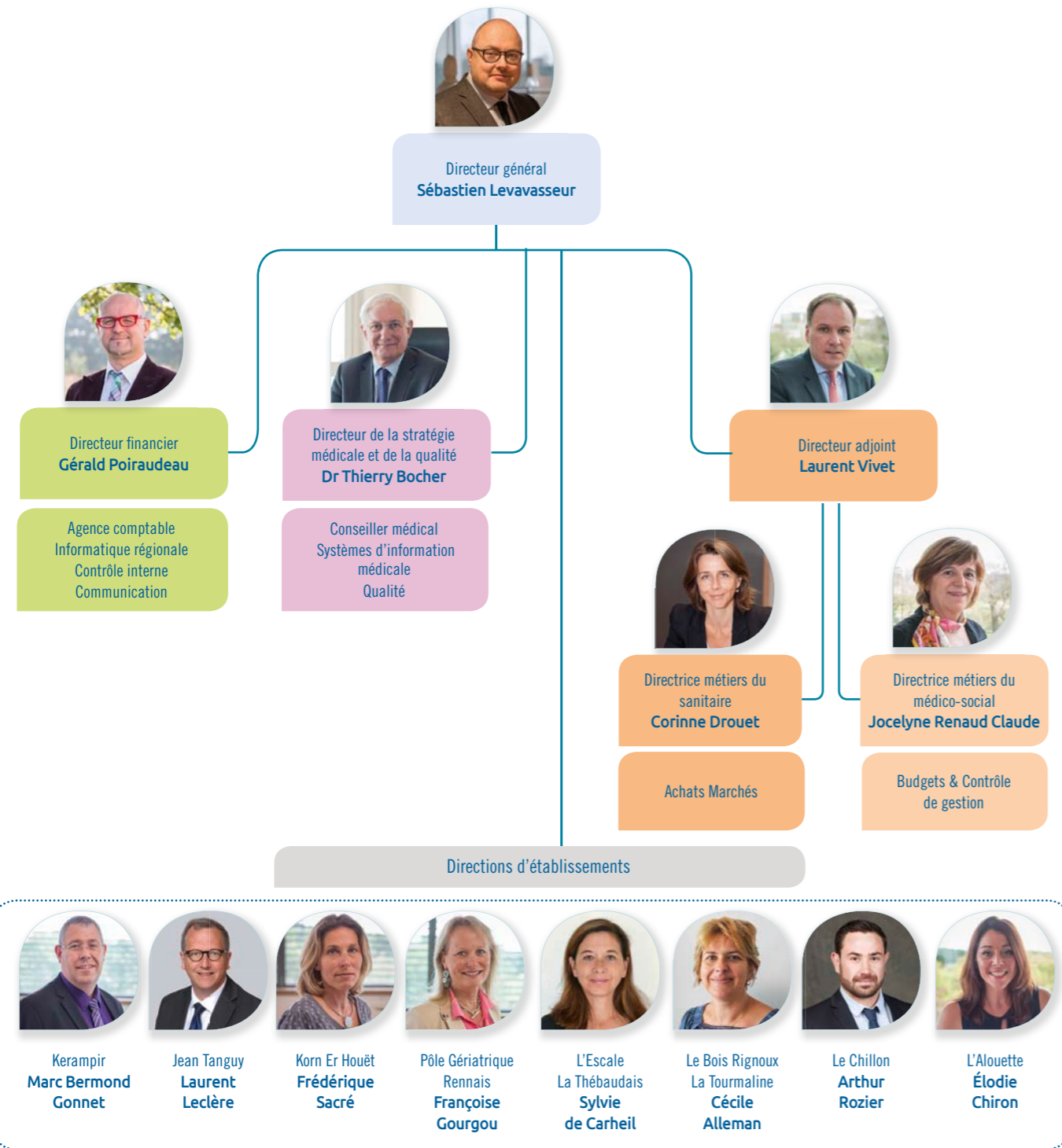
Page

49

**COMMISSION BUDGÉTAIRE
ET FINANCIÈRE**

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

DE L'UGECAM BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE (AU 31 DÉCEMBRE 2018)



CONSEIL

DE L'UGECAM BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE



Dominique Ristori
PRÉSIDENT DU CONSEIL

PRÉSIDENT :
M. Dominique Ristori

VICE PRÉSIDENT :
M. Michel Guiné

**Représentants des
assurés sociaux**

CGT

Chantal BOISNAULT
Rémi SALAUN
– Suppléants :
Stéphane GUILLOU
Jean-Pol HUELLOU

CFDT

Didier GILBERT
Nadine ROBERT
– Suppléants :
Philippe CUIGNET
Chantal SOHIER

CGT-FO

Christian CADIO
Thierry GICQUEL
– Suppléants :
Christine AUBERY
Roselyne PICHAUD

CFTC

Isabelle PAUL
– Suppléante : Madeleine CAR-
PENTIER

CFE-CGC

Michel GUINE
– Suppléant : Alain LE STRAT

**Représentants des
employeurs**

MEDEF

Dominique RISTORI
Catherine CHARBONNIER
Franck GUYARD
Michel HELLIO
– Suppléants :
Yvan BOULIN
Sophie Astrid HAREL
Jacky PETITPAS
Pierre-Marie VIAUD

CPME

Sofi LEROY
Budog MARZIN
– Suppléants :
Yannick GOUELOU
Audrey MORIN

U2P

Serge QUINTON
Marie BROUSSEAU
– Suppléants :
Gervais BARRE
Sophie DEROUET

**Représentants
de la FNMF**

Frédéric CACKOWSKI
Philippe GABILLET
– Suppléants :
Jean-Yves HAMELIN
Dominique LEMETAYER

**Représentants du
personnel**

CFDT

Régis GREFFION
Jocelyne HAMON
Fabienne YHUEL
– Suppléants :
Isabelle GALLO
Thierry BERTRAND
Philippe GATEL

En même temps que l'installation d'un nouveau conseil, l'année 2018 a vu l'adoption d'une nouvelle COG qui s'articule autour de cinq grands axes :

- renforcer l'accessibilité territoriale et financière du système de soins,
- contribuer à la transformation et à l'efficacité du système de santé,
- rendre aux usagers un service maintenu à un haut niveau de qualité,
- accompagner l'innovation numérique en santé,
- réussir l'intégration d'autres régimes en garantissant un fonctionnement efficient de la branche.

Si nous sommes moins concernés par l'intégration des autres régimes, notre action doit répondre pleinement aux autres objectifs. L'exercice n'est pas facile : comment tenir des objectifs ambitieux sans avoir une augmentation de moyens ? La rigueur et l'innovation apportent un début de réponse.

Au chapitre de la rigueur, il n'y a rien de réjouissant : à quelques exceptions près, nos établissements sont en déficit budgétaire et il n'y a pas de signe d'une amélioration rapide à venir. Au niveau national, notre UGECAM est dans les six régions à plus fort déficit. L'audit qui a été diligent sur notre établissement rennais le confirme bien : seule une amélioration de l'activité (et donc de la facturation) peut nous remettre à flot.

Innover, c'est ne pas reproduire les schémas du passé, c'est rechercher de nouvelles voies. Dans l'organisation du travail, dans la fluidité des filières en appliquant le principe « *le bon malade au bon endroit* », en répondant aux appels à projets, en évoluant dans notre offre pour toujours mieux répondre aux besoins de nos territoires. C'est aussi renforcer nos partenariats, avec nos adresseurs, mais aussi avec les autres acteurs de santé. Dans la période de pénurie de spécialistes que nous traversons, l'entraide peut parfois apporter des solutions : pour exemple les astreintes en cardio à La Tourmaline.

Nous avons de bons atouts. La qualité tout d'abord, nos certifications en attestent. Bien sûr, rien n'est jamais acquis, mais les faits sont là : nos personnels maîtrisent les processus.

La modernisation de nos équipements ensuite. Nos grands chantiers avancent : le Pôle SSR Porzou à Concarneau, le regroupement de l'Escale sur le site de la Thébaudais, la relocalisation du Chillon sur le site des Capucins. Autant d'investissements qui préparent notre avenir.

Globalement, l'année 2018 n'a pas été une année faste. 2019 sera probablement difficile, mais gageons que nos équipes, qui ne sont pas de nature à baisser les bras, vont œuvrer pour préparer l'avenir de notre UGECAM, porter ses valeurs : soigner, rééduquer, réinsérer.

CONSEIL

COMMISSION STRATÉGIQUE DES ÉTABLISSEMENTS



Didier Gilbert

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION STRATÉGIQUE
DES ÉTABLISSEMENTS

M. Gilbert, vous avez été élu président de la commission stratégique des établissements le 4 décembre 2018, quelles ont été vos motivations pour candidater à cette mandature?

Fort de mon expérience en tant que titulaire et membre de la commission financière, j'ai souhaité mettre mon énergie à la disposition de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire et par extension à l'Assurance Maladie, institution qui m'est chère.

Cette commission traite les projets stratégiques des établissements (leur contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, leurs autorisations), les projets immobiliers et conséquences associées, la qualité, et les activités des établissements.

Cette commission stratégique des établissements permet de rencontrer les équipes de direction locales et de partager leurs projets. C'est un moyen de fluidifier les retours d'analyses et d'informations avec le conseil et le bureau.

PRÉSIDENT : M. Didier Gilbert

VICE PRÉSIDENTE : M^{me} Catherine Charbonnier

Représentants des assurés sociaux

CGT

Rémi SALAUN

– Suppléante : Chantal BOISNAULT

CFDT

Didier GILBERT

– Suppléante : Nadine ROBERT

CGT-FO

Christian CADIO

– Suppléant : Thierry GICQUEL

CFTC

Isabelle PAUL – Suppléante : Madeleine CARPENTIER

CFE-CGC

Michel GUINE

– Suppléant : Alain LE STRAT

Représentants des employeurs

MEDEF

Michel HELLIO

Catherine CHARBONNIER

– Suppléants :

Franck GUYARD

Dominique RISTORI

CPME

Budog MARZIN

Sofi LEROY

– Suppléants :

Yannick GOUÉLOU

Yvan BOULIN

U2P

Serge QUINTON

– Suppléant : Gervais BARRE

Représentant de la FNMF

Philippe GABILLET

– Suppléant : Frédéric CACKOWSKI

CONSEIL

COMMISSION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE



Budog Marzin

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

La commission budgétaire et financière que j'ai l'honneur de présider est installée depuis le mois d'octobre 2018.

Son objectif est de préparer les décisions du Conseil sur les aspects budgétaires et comptables :

- examiner les budgets des établissements sanitaires et médico-sociaux,
- connaître les orientations budgétaires des deux Agences Régionales de Santé (ARS) et des orientations ou programmes liés à l'exécution de l'ONDAM,
- prendre connaissance de l'arrêté des comptes de l'Union et des préconisations et conclusions du Commissaires aux Comptes,
- examiner les résultats du Plan de Contrôle Interne et de maîtrise des risques financiers.

Ainsi, nous nous réunissons en amont des Conseils, selon leur planification. Nous détaillons ces différents sujets afin d'émettre un avis à destination du Conseil.

L'importance de cette commission repose sur la complexité des sujets traités. En effet, les budgets et les financements diffèrent en fonction de la nature des établissements, de leur activité propre, des locaux qu'ils occupent, du département ou de la région où ils sont implantés... Des décisions politiques locales, ou nationales, peuvent aussi modifier ces éléments. Parfois même les règles comptables varient d'un exercice à l'autre.

Tous ces sujets sont donc abordés au sein de la commission, d'une manière paritaire, et grâce aux connaissances des équipes de direction de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire. Nos échanges et les différents angles de vue permettent ainsi de motiver nos avis et de consolider les délibérations du Conseil.

PRÉSIDENT : M. Budog Marzin

VICE PRÉSIDENTE : M^{me} Isabelle Paul

Représentants des assurés sociaux

CGT

Chantal BOISNAULT

– Suppléant : Rémi SALAUN

CFDT

Nadine ROBERT

– Suppléant : Didier GILBERT

CGT-FO

Thierry GICQUEL

– Suppléant : Christian CADIO

CFTC

Isabelle PAUL

– Suppléante : Madeleine CARPENTIER

CFE-CGC

Michel GUINE

– Suppléant : Alain LE STRAT

Représentants des employeurs

MEDEF

Franck GUYARD

Catherine CHARBONNIER

– Suppléants :

Michel HELLIO

Pierre-Marie VIAUD

CPME

Sofi LEROY

Budog MARZIN

– Suppléants :

Yannick GOUÉLOU

Jacky PETITPAS

U2P

Serge QUINTON

– Suppléant : Gervais BARRE

Représentant de la FNMF

Frédéric CACKOWSKI

– Suppléant : Philippe GABILLET

ÉTABLISSEMENTS MIXTES : SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

100 Avenue André Bonnin
BP 27118
35571 CHANTEPIE Cedex
Tél. : 02 99 26 75 75

CRP/CRF LA TOURMALINE

31 Bd Salvador Allende
CS 40249
44818 ST HERBLAIN Cedex
Tél. : 02 40 38 59 59

CSSR/EHPAD KERAMPIR

70-72 rue de Park Ar Roz
29820 BOHARS
Tél. : 02 98 34 58 58

ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

DITEP L'ALOUETTE

9 avenue Jean Etoubleau
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 24 14 00

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

CSSR LE BOIS RIGNOUX

La Paquelais
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
Tél. : 02 40 57 40 57

CSSR LE CHILLON

49370 VAL D'ERDRE AUXENCE
Tél. : 02 41 73 45 00

CSSR JEAN TANGUY

Le Bois de Pleuven
29140 SAINT YVI
Tél. : 02 98 52 37 37

CSSR KORN ER HOUËT

Domaine de Korn er Houët
56390 COLPO
Tél. : 02 97 66 32 00

CSSRA L'ESCALE

148 route de Lorient
35000 RENNES
Tél. : 02 99 59 67 82

CPC LA THÉBAUDAIS

49 boulevard Oscar Leroux
35200 RENNES
Tél. : 02 99 50 49 93

UGECAM Bretagne Pays de la Loire

Tél. : 02 40 13 82 00

Fax : 02 40 13 82 01

2 Chemin du Breil – BP 60075
44814 Saint Herblain Cedex

E.mail : secretariat.siege.ug-brpl@ugecam.assurance-maladie.fr

